

HISTOIRE

DISTRICT - COTE ST-PAUL

Général

*Archives Municipales
de Montréal*

Si vous vous dépos-
sédez de ce document
veuillez en prévenir
sans retard
L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay,
the
ARCHIVIST

**LES DOCUMENTS SUIVANTS
SONT ILLISIBLES**

Annexion de ville St-Paul

(3)



La Presse, 18 novembre 1905

échelles à extension, une voiture à boyaux, deux devoirs et enfin 2,300 pieds de boyaux à incendie. La ville est donc protégée sous ce rapport.

Les autres officiers sont Jos. Towly, sous-chef du département du feu et M. Champagne, inspecteur des bouilloires.

Au nombre des manufactures établies à la ville Saint Paul on remarque les suivantes: The Canadian Carbonate Co., Montreal Blanket Co., Frothingham & Workman, Ltd, P. Dunn, Mount-Royal Milling & Manufacture Co., G. Gilmore and Sons, C. O. Clark and Bros., Joseph Godin, Canada Axes and Harvest Tool Manufacture Co., P. Lemoine, Cyrille Saint Germain.

L'eau est fournie à la ville par la Montreal Water and Power Co., l'éclairage à l'électricité par la Montreal Light Heat & Power Co.

La ville Saint-Paul est reliée à Montréal par un pont tournant sur le canal Lachine qu'à fait construire le gouvernement en 1904.

Ce pont construit la Montreal Street Railway a établi une voie ferrée qui se rend aux limites nord de Verdun. Le 12 décembre 1904 la compagnie donnait un service de 20 minutes au mois de février suivant un service de 10 minutes le service est maintenant de cinq minutes et le printemps prochain la compagnie doit doubler sa voie et en donner un autre de 3 minutes à la de-

manda des citoyens.

Le revenu annuel de la ville est de \$13,000 et la dette publique de \$150,000.

Cette dette s'explique par les nombreux travaux que la corporation a faits tels que construction d'égouts, macadamisage complet des rues, trottoirs permanents. Le conseil accordait encore dernièrement un contrat de \$4,000 à MM. Charretier et Théoret pour la construction d'égouts dans les rues Riel, Eadie, Hadley et Maisonneuve, soit sur une longueur de 2,000 pieds.

Pour les fins du culte le Boulevard Saint-Paul et l'Annexe Saint-Paul sont mis à la ville Saint-Paul et ne forment qu'une seule paroisse. Les anciens curés sont:

MM. les abbés A. Charbonneau, Charles Beaulieu, A. Prévost et A. Braut.

Aujourd'hui, la paroisse est desservie par M. l'abbé Hyacinthe Brissette, curé, et de MM. les abbés A. Mongeau et J. McCrory, vicaires.

La première église a été incendiée le 21 juillet 1899 et l'église actuelle a été construite en 1900.

Le hanc d'oeuvre se compose de M. Damase Gratton, marguillier en charge et de MM. les marguilliers N. Boudrias et F. Piché.

D'après le recensement de M. le curé Brissette de 1905, la population catho-

Une fois annexés les quartiers St-Henri, Ste-Cunégonde et St-Paul formeront le centre industriel du "Greater Montreal."

Tableau de la paroisse est répartie comme suit :

	Ville,	Boulevard,	Annexe,	Total.
Familles .	288	153	175	616
Ames . . .	1,300	794	935	3,029
Communians	970	514	611	2,095

Les protestants ont deux églises à l'une, Anglicane, pasteur Gomery et, l'autre, Méthodiste, pasteur Watson.

Au nombre des institutions sont les suivantes :

Académie Saint-Paul, dirigée par les révérends Frères de l'Instruction Chrétienne au nombre de 8 religieux et six novices ayant pour directeur le frère Godefroi ; le nombre d'élèves est de 130.

Couvent de Notre-Dame du Salut-Rosaire ; dirigé par les révérendes Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, pensionnat et externat; Mère Supérieure, Soeur du T. S. Nom de Jésus ; les religieuses sont au nombre de 14 et les élèves 225.

La commission scolaire a pour président M. Jos. Townsley et pour membres : M.M. Paulias Lepine, A. Larocque, président de l'Association des Jean-Baptiste, section Saint-Paul, Damase Gratton, A. Chartrand, et secrétaire N. Boyer.

Les citoyens de la ville Saint-Paul font un bon commerce et les affaires et la preuve s'en est que Roy's fait actuellement une superbe affaire.



M. R. D. DUNN, Sec-Tref de la corporation et chef fier de la cour du recorder de la VILLE SAINT-PAUL.

M. l'abbé H. BRISSETTE, Curé de la VILLE SAINT-PAUL.

M. ALVAREZ DORE, Chef de Police de la VILLE SAINT-PAUL.

Annexion de la ville de St-Paul

Cette prospère municipalité sera bientôt annexée à la ville de Montréal. Elle est dans une excellente situation matérielle.

La ville Saint Paul, voisine de Saint Henri, fera un jour partie de la grande cité de Montréal, et ces deux quartiers du "Plus Grand Montréal" unis au futur quartier Sainte-Ungarde formeront le centre manufacturier de la métropole du Canada.

Cette petite ville n'est éloignée que d'un mile du fleuve Saint Laurent d'un côté et possède tous les moyens de transport immédiat par le canal Lachine. Elle est déjà traversée par le chemin de fer du Grand Tronc et elle le sera bientôt par une autre ligne du Pacifique Canadien.

La ville Saint Paul a une superficie de 360 arpents. Elle est bornée au nord par le canal Lachine, à l'ouest par le Boulevard Saint-Paul, au sud par Verdun, et à l'est par Saint-Henri ou Montréal. Sa population s'élève à plus de 2,300 âmes.

Elle a été érigée en municipalité le 1er janvier 1875 et conserva jusqu'en 1904 le nom de Côte Saint Paul pour prendre alors le nom de ville Saint Paul.

Le premier maire de la ville fut M. Joseph Godin, M. B. Spedding lui succéda et M. Jos. Godin fut élu une deuxième fois pour être remplacé plus tard par M. Narciso Boyer, maire actuel.

Le conseil municipal est composé aujourd'hui comme suit :

M. N. Boyer, maire ; B. W. Guthrie, pro-maire et président du comité des finances ; Théodore Saint Germain, président du comité des chemins et de l'aqueduc ; Michel Judge, président du comité des chemins et de l'aqueduc ; Aphonse Charland, président du Comité de l'hôtel de ville, et de la

police, et MM. Léon Daoust et Walter Hutchinson, conseillers. Le conseil siégeant au comité, remplit les fonctions des autres comités, le maire en étant "ex officio" le président.

M. R. D. Dunn est le secrétaire-trésorier de la municipalité, et greffier de la Cour du Recorder. Celle-ci est présidée par le recorder Evariste Brassard ou par le recorder suppléant, Zénon Mo-

rin. Le Dr Hector Roy est le médecin officiel de la corporation.

L'hôtel de ville a été construit en 1879. Outre la salle du conseil et la cour du recorder cet édifice comprend le département de police et du feu.

Le chef Alvarez Doré est à la tête du département de police. Le corps de police se compose de 13 constables

spéciaux que le chef Doré emploie à sa discrétion.

Le département du feu est dirigé par le chef T. Brown qui commande 26 pompiers volontaires.

Les appareils à incendie ne font pas défaut. Le département possède une pompe à vapeur, une magnifique échelle de sauvetage Stegrave, deux autres

BELLE FETE DE FAMILLE A LA COTE S.-PAUL

M. et Mme Joseph Godin fêlent le cinquantenaire de leur mariage.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Notaire de leur huit enfants, d'une vingtaine de petits-neveux, d'un arrière-petit-fils de nombreux parents et amis, M. et Mme Joseph Godin, de l'avenue Roberval, à la Côte St-Paul, célèbrent, samedi 12, le cinquantenaire de leur mariage.

A 10 h. ce matin, au pied de l'église, au lieu de la Côte St-Paul, se réunirent les invités qui ont été reçus par le curé de la paroisse, M. L. P. Lacombe, O. P. M.



M. JOSEPH GODIN, notaire, marié de la Côte St-Paul, le 12 août 1872, à la paroisse de la Côte St-Paul.

Mademoiselle Marie, fille aînée de M. et Mme Godin, est mariée à M. P. Lacombe, O. P. M.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception au domicile de M. et Mme Godin, au pied de l'église, au lieu de la Côte St-Paul, où se réunirent les invités qui ont été reçus par le curé de la paroisse, M. L. P. Lacombe, O. P. M.



Mme JOSEPH GODIN, née Marie Lacombe, mariée au curé de la Côte St-Paul.

Madame Godin est née à la paroisse de la Côte St-Paul, le 12 août 1872, à la paroisse de la Côte St-Paul.

Après avoir été mariée pendant cinq années, M. et Mme Godin ont eu huit enfants, d'une vingtaine de petits-neveux, d'un arrière-petit-fils de nombreux parents et amis, M. et Mme Joseph Godin, de l'avenue Roberval, à la Côte St-Paul, célèbrent, samedi 12, le cinquantenaire de leur mariage.

Le Montreal Water & Power, société en action qui tient sous le contrôle de la Commission des Eaux et de l'Électricité, et, par ses moyens, pour servir plusieurs industries importantes dans le comté de Montréal, a été autorisé par le conseil d'administration, jusqu'à l'expiration de la ville de Montréal, à cet effet, d'acquiescer à l'initiative de l'association municipale.

M. Godin est marié au curé de la paroisse de la Côte St-Paul, le 12 août 1872, à la paroisse de la Côte St-Paul.

Mme Godin, née Marie Lacombe, est mariée au curé de la paroisse de la Côte St-Paul, le 12 août 1872, à la paroisse de la Côte St-Paul.

Les enfants de M. et Mme Godin sont M. et Mme Lacombe, M. et Mme Lacombe, M. et Mme Lacombe, M. et Mme Lacombe, M. et Mme Lacombe, M. et Mme Lacombe, M. et Mme Lacombe, M. et Mme Lacombe.

Un Quartier qui veut Vivre NOTRE JOURNAL

C'est avec la certitude d'être utile au quartier St-Paul et à ses alentours que la publication de ce journal a été entreprise.

La crise économique nous interdit d'espérer le plus petit profit matériel de notre nouvelle besogne que quelques collaborateurs et moi-même s'imposent par plaisir et pour occuper avec profit des loisirs que le marasme des affaires prodigue trop généreusement. Notre récompense sera la joie de contribuer à l'assainissement des idées et au progrès, sous toutes les formes, d'un petit coin de terre qui est nôtre et que nous voudrions voir devenir, avec le reste de Montréal, une des plus belles villes du monde et un des pays les plus agréables à habiter sous le soleil.

La nature a comblé Montréal de ses faveurs: au centre, une montagne et son pittoresque; à la ceinture, le majestueux Saint-Laurent et la rivière des Prairies; un port de mer avec ses richesses, ses curiosités et ses attractions; un climat un peu rigoureux, à notre goût, mais, à tout prendre, un des plus agréables et des plus sains du globe; une population saine, reposée, vigoureuse; une jeunesse impatiente devant toutes les activités possibles; des femmes et des jeunes filles aussi jolies que les Viennoises réputées les plus belles femmes du monde, aussi laborieuses et intelligentes que leurs cousines de France, réputées les plus ingénieuses du globe.

En dépit de tous ses bons éléments et ses nombreuses activités recommandables, Montréal ne répond pas à l'appel de sa vocation: deuxième ville française du monde, métropole du Canada, joyau de la terre.

Si des hommes sont responsables de cette faillite, nous chercherons ces hommes pour les dénoncer, si des institutions sociales et économiques gênent la marche du progrès, nous les combattons sans merci, avec justice et sagesse, mais sans nous agencer devant les puissances établies.

Toutefois, notre oeuvre ne veut pas dénigrer, mais édifier. Habitant un modeste quartier, le plus effacé et le plus oublié des quartiers de Montréal, nous nous comporterons modestement malgré que l'humilité ne soit pas notre vertu préférée. Nous serons surtout remplis de bonne volonté dont nous ne nous départirons jamais, même si elle ne nous donne pas la paix promise par le Sauveur.

POINTS D'APPUI

Comme appui nous avons le bienveillant encouragement d'hommes éminents et expérimentés: un M. Emery Sauvé, depuis cinq ans président de la Ligue des propriétaires de Montréal, un M. Rodolphe Dagenais, officier actif de la Société St-Jean-Baptiste, un M. Leonard Lauzon qui trouve, en dépit de sa besogne énorme le temps de chercher dans des bouquins savants des remèdes aux maladies économiques de notre temps et de tous les temps, et qui sait que les fous seuls ont fini de s'instruire, un M. J. H. Prévost qui apporte à des travaux politiques et civiques souvent ingrats une persévérance et un désintéressement dignes d'admiration, un M. Antoine Maltais, directeur de l'école de Saint-Jean de Matha, éducateur entreprenant et patriote, un M. Léonidas Guénette, citoyen dévoué, M. Charles Duracou et nombre d'autres dont nous savons la sympathie à une oeuvre comme celle-ci et que nous invitons à venir collaborer avec nous.

Les questions religieuses ne sont pas de notre ressort, mais nous tenons à déclarer que nous pratiquerons la politique traditionnelle d'une association étroite entre la vie religieuse de nos paroisses et les activités sociales de notre population. Dans ce domaine nous serons appuyés sur les assises sûres de la direction de

nos cinq curés, amis de notre oeuvre: le Rév. Z. N. Hurteau, curé de Notre-Dame du Perpetuel Secours, représentant l'Ouest de Montréal dans la Commission scolaire de la ville; le Rév. H. A. Arbour, curé de la paroisse St-Paul; le Rév. Sylvio Clouthier, curé de St-Jean Damascène; le Rév. Père Albert, curé de Saint-Jean de Matha; le Rév. W. J. Gough, curé de Holy Cross.

LE QUARTIER SAINT-PAUL

Enchâssé entre le canal de l'Aqueduc et le canal Lachine, le quartier Saint-Paul n'est pas plus dépourvu que les trente-quatre autres de beautés naturelles.

Le spectacle des bateaux sillonnant le canal Lachine sera un spectacle magnifique et recherché de toute la population quand une édilité de quelque compréhension en urbanisme aura fait des bords de ce canal un lieu de promenade et de repos comparable, sept mois de l'année sur douze, aux célèbres quais de la Seine, à Paris. Pour l'instant, nous nous contentons d'escompter imaginativement ce plaisir, en écoutant, dans le silence des soirs de Mai, le cri des sirènes des bateaux évocateurs quotidiens des charmes et de l'attraction de la vie des navigateurs dont nous avons gardé de nos ancêtres un souvenir atavique.

Notre quartier n'est pas, non plus, à l'autre bout du monde comme des masses de Montréalais le croient. Si ce n'était le retard occasionné par le passage des bateaux sur le canal et celui venant des passages à niveau des trains, à St-Henri, le tramway nous conduirait à la Place d'Armes en vingt minutes. Hélas! nous

mettons souvent plus que le double de ce temps à nous y rendre.

Nous voudrions que notre échevin M. Angrignon, voyageait quelquefois en tramway et qu'il arrivât en retard à une séance du conseil municipal avec cette excuse d'avoir été retardé par le passage de cinq ou six bateaux sur le canal. Peut-être que nos édiles songeraient, sérieusement cette fois, et non seulement pour endormir des électeurs et calmer de vaines attentes, que la construction du tunnel du quartier St-Paul est urgente et devrait sortir du bagage des promesses électorales pour entrer dans le domaine des réalisations.

LE TUNNEL

Sur cette question que l'on dit brûlante (et qui est cependant gelée!) nous n'engageons que notre opinion.

Chacun des habitants de notre quartier a été cinglé à la figure en lisant, dernièrement, dans les journaux que le comité exécutif avait donné ordre aux ingénieurs de la ville de préparer les estimés pour le tunnel de l'avenue Atwater.

Nous voulons être de bon compte avec l'administration actuelle, et nous savons quelle dure tâche est la sienne depuis plus d'un an qu'elle est en fonction. Toutefois, nous prévenons les membres du conseil, particulièrement ceux du comité exécutif, que s'il leur prenait la fantaisie macabre de nous oublier encore une fois et de faire passer un autre tunnel avant la construction de celui du quartier St-Paul, aucune force ne pourra empêcher les contribuables indignés de Ville Emard et de Saint-Paul d'aller saboter l'accomplissement d'une pareille injustice et d'une semblable insulte, après les quatre ou cinq ans de fallacieuses promesses dont trois administrations successives les ont leurrés.

Qu'il soit à la rue Briand ou qu'il soit à l'avenue de l'Eglise, — il est possible qu'il ne se trouve pas à l'Hotel-de-Ville un ingénieur aux conceptions assez vastes, en urbanisme, pour prévoir la continuation du boulevard Décarie en ligne droite jusqu'au tunnel — qu'il soit ou l'on voudra, notre tunnel, mais qu'il soit. Qu'il soit fait le plutôt possible, avant tous les autres travaux de même nature sur aucun territoire de la ville, ou, autrement gare la casse!

DEMEMAGEMENT ELECTORAL

En ce mois de déménagement nous avons appris que le gouvernement Bennett faisait: dé-énager notre quartier, pour fins électorales fédérales du comté Jacques-Cartier dans le comté de Saint-Henri. C'est-à-dire que par un tour de baguette parlementaire, nous passons du bleu au rouge. Les uns seront heureux d'appartenir à un comté de leur allégeance politique, les autres seront maris de laisser un député possédant le patronage du parti au pouvoir. Pour notre part, ces questions d'esprit de parti et de patronage ne nous empêchent pas de dormir, sauf pour en déplorer la trop grande influence, et, pour cette fois, ces considérations nous touchent d'autant moins que nous laissons un charmant et sympathique député en la personne du notaire Georges Laurin pour passer sous la houlette d'un non moins honnête berger, notre ami, M. Paul Mercier.

Le projet de remaniement de la carte électorale devant être voté dans quelques jours, nous anticipons notre devoir de politesse, et au premier, nous disons notre regret de le quitter et au second notre joie de passer dans le lief électoral d'un vieil ami de nos intérêts publics.

Les conséquences politiques et économiques de ce

CONCLUSION:

Ce numéro fabriqué à la hâte, avec une collaboration en train de se former, n'est qu'un commencement. L'encouragement que nous recevons dans cette entreprise nous dira s'il doit aussi être une fin. Un journal de quartier est excusable d'être sans prétention; il ne s'est pas d'être rédigé avec les pieds, étant, surtout, une oeuvre du cerveau. Certains journaux de quartiers ne devraient pas s'appeler "journal" mais circulaire. Le nôtre sera un journal ou il ne sera pas. Ce sera le journal du quartier Saint-Paul, le journal de tous les citoyens du quartier.

LA DIRECTION

QUARTIER SAINT-PAUL

UN PROJET D'ENVERGURE DU CONSEILLER LAURIAULT COMME SOLUTION A DE NOMBREUX MAUX LOCAUX.

La Vois Populaire
29 octobre 1952

Acquisition par la Ville du terrain de l'hôpital protestant de Verdun en bordure du parc Angrignon. — Aménagement et construction de 1200 logis, d'un hospice-hôpital, d'une église, de 2 écoles. — Solution à la crise du logement et au besoin d'un hospice-hôpital.

Si on adopte la motion que le conseiller municipal W.-E. Lauriault va présenter lors de la prochaine réunion du Conseil, ce sera vraisemblablement une première étape vers la réalisation de grands projets dans notre district. Ce sera une solution à plusieurs maux généraux à Montréal, comme la crise du logement, et à de grands maux locaux, comme les taudis, le besoin d'un hospice-hôpital, etc.

L'avis de motion du conseiller Lauriault stipule l'acquisition par la Cité, de gré à gré ou par expropriation du terrain situé aux confins de Ville-Emard, à l'est du Parc Angrignon. Ce superbe terrain en bordure du canal de l'Aqueduc appartient à l'hôpital protestant de Verdun.

M. Lauriault, que nous avons interviewé, nous signale, sur un plan que nous reproduisons en page 38 de la présente livraison, un projet de construction de 1,200 logements sur un terrain de 1,300 pieds de largeur donnant sur le boulevard de l'Aqueduc, et de 3,000 pieds de profondeur. On pourrait de même y construire, et ce serait un site idéal, un hospice-hôpital dont nous avons grandement besoin depuis l'incendie qui a ravagé l'hospice Sainte-Cunégonde.

Le plan prévoit l'espace pour la construction d'une église et de deux écoles. M. Lauriault nous fait aussi remarquer que ce terrain se prête bien à un projet semblable parce qu'à l'extrémité est de ce terrain il se trouve l'égoût collecteur Saint-Paul qui se jette dans la rivière Saint-Pierre, et que la ville projette d'élargir le boulevard de l'Aqueduc dans toute sa longueur.

Crise aiguë du problème du logement

Il n'est pas inutile d'insister à nouveau sur le besoin de logis dans Montréal. Suivant le président de l'exécutif, il manque quelque 100,000 logis, sans compter que notre besoin de logis pour la Métropole du Canada augmente d'année en année. On n'a qu'à souligner les campagnes entreprises par les corps publics et les autorités religieuses pour comprendre l'ampleur et l'acuité de ce problème. De plus, il est évident que l'on ne pourra commencer à démolir les taudis que lorsque l'on aura commencé à construire de nouveaux logis.

Le site proposé par le conseiller Lauriault est idéal, l'égoût collecteur s'y trouve tout près, le terrain est en bordure d'un parc que la ville se propose de développer. Nous ne pouvons que souhaiter que les autorités municipales favorisent la réalisation de ce projet. Nous demandons que la Ville adopte la motion Lauriault et accélère les démarches pour que ce projet puisse se concrétiser le plus tôt possible.

La Ville peut agir

La Ville peut agir parce qu'en vertu de la loi provinciale 1948, 12 George-VI, chapitre 7, qui dit

que toute municipalité peut acquérir de gré à gré ou par expropriation tout terrain pour ensuite le subdiviser pour revendre ces terrains au coût nominal de \$1 à tout propriétaire qui s'engage à construire dans un délai de huit mois après l'achat dudit terrain, ou encore le vendre en entier à un syndicat qui s'occuperait de le développer pour fins domiciliaires.

L'idéal serait pour la Ville de se porter acquéreur du terrain et de le développer elle-même. Mais aussi longtemps que le gouvernement de l'Union Nationale refusera le droit aux municipalités de se prévaloir de la loi Winter, qui accorde jusqu'à 75% des argentés nécessaires pour la construction de logis à prix modiques, elle ne peut le faire.

Par contre, au lieu de vendre les terrains, elle peut encore constituer un syndicat qui pourrait obtenir le secours de la Centrale de logements en vertu de l'article 9 de la loi sur l'Habitation.

D'une façon ou de l'autre, les possibilités existent pour la construction des logis dont nous avons tant besoin dans Montréal. Le projet demande d'abord l'achat du terrain. La Ville ne doit pas hésiter à notre avis. Même plus, les associations de notre quartier devraient endosser le projet du conseiller Lauriault.

On peut s'imaginer ce que serait pour le district la construction de quelque 1,200 nouveaux logis. Les marchands seront certes intéressés... et peut-être l'Ouest commercial et professionnel devrait-il s'en faire un cheval de bataille.

Raymond MONDOR.



Voici une vue d'ensemble du plan proposé par M. Lauriault qui permettrait la construction de quelque 1200 logis. Le terrain dont il est question est situé à l'est du parc Angrignon apparaissant à gauche du plan. On aperçoit, en bordure du boul. l'Aqueduc l'espace réservé pour l'hôpital et pour l'hospice et au centre pour l'église et les deux écoles. On

note aussi que le plan est aménagé de façon à ce que les rues Hamilton, D'Aragon, Dumas, Hurteau, Mazarin, Jogues, de Montmagny, Lacroix, Lamont et DesMonts servent de sorties naturelles pour ceux qui demeureraient dans le site suggéré par M. Lauriault.

Handwritten initials or signature.

Ground to Be Broken Monday For First of Cote St. Paul Homes

By J. O. Asselin 12 avril 1946

Ground will be broken on Monday for the first of 350 new houses for veterans being constructed for Wartime Housing Limited it was learned last night from J. L. E. Price, whose firm is responsible for 139 of the regular dwellings and 54 Faircraft homes. The balance of 157 is under contract by D. W. Ogilvie & Co.

The start is being made in Cote St. Paul, where the 54 prefabricated structures are all being put up. A feature of these buildings is that finished basements are to be provided. As yet, no such commitment has been obtained for the regular wooden houses that are to be built, but it is still hoped in some circles here that arrangements will be made in time to permit finished basements for the balance of the 350.

The Crown company's initial authorization was for 500 wartime houses, 150 of which had been ear-

marked for Rosemount, but J. O. Asselin, chairman of the city's Executive Committee, would not ask the Council to grant the necessary lots at \$1 each unless so requested by the six city councillors representing the Rosemount district.

Many Rosemount citizens have been pressing for construction of these houses in their section and, to bring the subject into the open, the Rosemount branch of the Canadian Legion, No. 29, is conducting an open meeting for all ex-servicemen and women on Sunday morning at 9 a.m. in the Rosemount Theatre, Masson street, to which the representative councillors and J. O. Asselin have been invited.

A number of Legion officials will also attend and J. L. E. Price, as chairman of the Veterans' Rehabilitation Housing Committee, will be the first speaker. Jim Collister, president of the Rosemount branch, will be chairman of the meeting.

AMELIORATIONS REALISEES DANS LA COTE ST-PAUL

La rue Allard s'ouvrira jusqu'au boulevard de l'Aqueduc. — Des lumières boulevard Desmarchais, rue Briand et boulevard Newman. — Le parc Newman doté de deux patinoires et d'une prise d'eau. — La rue Hadley se prolonge. — Un nouveau parc l'an prochain.

La Voix Populaire 17 nov. 1948

A la suite d'un intéressant interview que nous a accordé le conseiller municipal Israël Morin, nous avons appris que des démarches seront faites incessamment par lui-même et M. Sauvé, qui seront sans aucun doute soutenus par leurs quatre autres collègues à l'Hôtel de Ville: MM. W. E. Lauriault, Arthur Tremblay, R.-Marcel Lafaille et Bruno Lépine, pour l'expropriation des terrains appartenant actuellement au Montreal Protestant Board (Verdun Protestant Asylum) et qui sont sis à côté du parc Angrignon.

(Suite à la page 20)

ruelle Le Caron, entièrement pavée, l'installation des lumières boulevard Desmarchais et rue Briand (ce serait bientôt au tour du boulevard Newman); le drainage du parc qui longe le boulevard de l'Aqueduc; l'aménagement de deux ronds à patiner, au parc Newman avec installation d'une prise d'eau; l'ouverture de la rue Hadley jusqu'à la rue Rodot.

Les conseillers Morin et Sauvé ont promis que le district ne serait pas oublié cette année, car les demandes seront nombreuses. "On a paru nous négliger dans le passé, a ajouté le conseiller Morin, mais à l'avenir, nous obtiendrons au moins autant que les autres districts puisque nous payons des taxes comme les autres districts."

Voilà une mesure destinée à nous faire plaisir. Espérons que nos conseillers réaliseront tous leurs projets.



Emery SAUVÉ

Cette déclaration fait suite à la demande que l'Ouest Commercial et Professionnel faisait pour obtenir un terrain de golf au parc Angrignon. MM. Morin et Sauvé nous ont affirmé que le parc Angrignon n'était pas du tout transformable en terrain de golf et qu'on ferait mieux de continuer à faire pression pour son aménagement en parc et jardin zoologique. Toutefois, ces conseillers municipaux ont étudié le site et ils conviennent qu'il serait opportun de demander l'expropriation des terrains avoisinants qui se prêtent très bien pour un terrain de golf.

On croit que ces terrains pourraient être expropriés facilement.

A la prochaine séance du Conseil, le conseiller Morin, appuyé par le conseiller Sauvé, demandera cette expropriation.

Toute la population de l'ouest de Montréal bénéficierait de l'aménagement d'un terrain de golf près du parc Angrignon. Nous entrevoyons d'un bon oeil que ces conseillers fassent les pressions nécessaires pour obtenir de la ville une réponse favorable.



Israël MORIN

La rue Allard

On nous a appris, en même temps, que la rue Allard serait incessamment ouverte jusqu'au boulevard de l'Aqueduc. Les travaux sont déjà en bonne voie.

C'est là un signe évident que le district de Ville-Emard se développe de façon satisfaisante.

On a voté, à date, le pavage de la rue Allard jusqu'à la rue Hadley. L'an prochain, des sommes additionnelles seront votées pour continuer le travail jusqu'au boulevard.

M. Morin profite de la circonstance pour alerter l'attention des citoyens sur les possibilités découlant du développement de cette rue pour l'avenir et les inciter à se porter acquéreur des terrains.

Dès l'an prochain, on aménagera un parc, tout près, qui fera le quadrilatère suivant: Clifford, Rodot, Aqueduc et Hadley. Ce sera donc un endroit résidentiel recherché.

Parmi les autres travaux qui ont été exécutés dans le district, soulignons le pavage et la réparation de l'avenue de l'Eglise, de la

Heureuses nouvelles pour les citoyens du district

Le cri d'alarme que nous avons lancé par lettre et par la voix des journaux semble bien vouloir porter des fruits.

Messieurs Yvon Lamarre et Gaston Cousineau respectivement vice-président et directeur de l'Ouest Commercial et Professionnel reçoivent de M. Saulnier Président du Comité exécutif une réponse encourageante, mais jugée incomplète en ce qui concerne le stationnement.

Depuis déjà deux mois, des demandes précises ont été faites à M. Saulnier Président du Comité exécutif de la cité de Montréal.

Les demandes avaient trait :

1— à l'obtention de trois terrains de stationnement pour desservir les centres commerciaux de Saint-Henri et de Ville Emard.

2— à l'embellissement du district :

a) à l'aménagement de corbeilles à fleur en bordure de la rue Notre-Dame et du Boulevard Monk

b) à la disposition de paniers à rebut en bois comme il en existe dans d'autres quartiers, au service des citoyens.

3— à l'ouverture de la bibliothèque dans le centre civique de Ville Emard.

4— à la construction d'une piscine extérieure dans Ville Emard tel qu'il en existe dans le parc Georges-Etienne Cartier.

Dans une lettre en date du 4 avril 1963, que nous reproduisons intégralement

et-après, M. Lucien Saulnier répond favorablement aux demandes qui lui ont été faites.

Ces améliorations contribueront grandement au prestige du quartier, ils amorceront nous l'espérons une solution heureuse à un vaste programme d'embellissement, de rénovation et l'augmentation de la valeur commerciale. Le stationnement, je la répète, est absolument lié à la prospérité du commerce à cause des nouvelles habitudes de la clientèle moderne.

Ainsi, quant au stationnement, le problème n'est pas encore complètement résolu. Contrairement aux explications que M. Saulnier nous a données dans sa lettre. Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond aux services des finances ainsi que du contentieux municipal, en ce qui concerne l'expropriation des terrains de stationnement. Ainsi nous devons continuer notre travail afin de rendre notre quartier plus attrayant avec des facilités de stationnement accrues et ceci en vue de l'exposition universelle.

Messieurs Yvon Lamarre et Gaston Cousineau, l'Ouest commercial et professionnel inc., 4030 ouest, rue Notre-Dame,

Montréal 30.
Messieurs,

J'aurais bien voulu, dans ma lettre du 20 mars 1963, vous faire part de tous les développements survenus dans les cas que vous avez portés à mon attention, mais il me manquait certaines précisions.

Je suis heureux, aujourd'hui, de pouvoir répondre, point par point, à toutes les questions que vous m'avez posées dans votre communication du 14 du mois dernier.

1— a) Saint-Henri

La municipalité de Montréal a résolu, le 1er mai 1962, d'exproprier les trois emplacements montrés en rouge sur l'extrait de plan ci-joint. Le 25 janvier 1963, le service des finances a été appelé à présenter une expertise.

b) Ville Emard.

Pour ce qui a trait à l'ensemble de terrains situés à l'ouest de la rue Briand, au sud de la rue Biencourt, l'expropriation a été décrétée le 1er mai 1962.

A la suite d'une requête reçue par l'administration de Montréal en vue de modifier le projet d'expropriation, rien n'a été accompli jusqu'au 27 février 1963, alors que des instructions ont été données au contentieux municipal de continuer sans plus de délai les procédures nécessaires.

2— Le directeur du service des parcs a été requis, le 20 mars 1963, de placer des corbeilles à fleurs en bordure de la rue Notre-Dame et du boulevard Monk.

Il me fait plaisir d'ajouter qu'une demande a été faite au directeur du service de la voirie publique pour mettre à la disposition des citoyens des paniers à rebuts partout où il y a lieu.

3— L'ouverture de la bibliothèque pour les enfants doit avoir lieu au tout début du mois de juin prochain. Les travaux sont en cours pour ce qui concerne la bibliothèque des adultes et il ne m'est pas possible de vous dire exactement, aujourd'hui quand elle sera ouverte.

4— Les dirigeants du service des parcs projettent d'aménager une piscine extérieure dans le parc Ignace-Bourget, situé à l'intersection des rues Newman et de Montmagny.

Lucien Saulnier

Clinique dentaire réclamée pour la Côte St-Paul

Les résidents du district de Côte Saint-Paul se réjouiraient si la ville de Montréal leur installait une clinique dentaire dans l'édifice de l'ancien Hôtel-de-Ville de St-Paul, angle Angers et l'avenue de l'Eglise. On y a installé une clinique pour les nourrissons et, depuis le départ du poste de police, il y aurait amplement d'espace pour loger cette clinique dentaire.

Aujourd'hui, les gens de Côte Saint-Paul doivent se rendre à Saint-Henri ou Sainte Cunégonde. C'est malcommode.

Nos conseillers municipaux H.-Pit Lessard et Camille Martellani pourraient-ils suggérer à l'administration de se rendre aux désirs de la population?

QUARTIER SAINT-PAUL

Sommaire historique

Le quartier Saint-Paul tel qu'il existe présentement, fut formé du territoire de Ville Emard et de Ville St-Paul, annexées toutes deux à la ville de Montréal, le 4 juin 1910.

A l'origine, ces deux municipalités n'en formaient qu'une, appelée Village de la Côte-Saint-Paul lors de son érection le 1er janvier 1875.

Le 8 janvier 1894, la partie est du Village de la Côte-St-Paul était érigée en municipalité distincte, sous le nom de Ville de la Côte-St-Paul.

Le 9 janvier 1897, la Ville de la Côte St-Paul prenait la désignation de Ville de St-Paul.

Par suite de son annexion à la ville de Montréal, le 4 juin 1910, la Ville de St-Paul devenait le quartier St-Paul.

D'autre part, la section ouest du Village de la Côte-St-Paul, tel qu'érigé en 1875, prit le titre de municipalité de la paroisse de la Côte-St-Paul le 9 mars 1878, puis celui de municipalité du Village de Boulevard St-Paul, le 13 octobre 1902 et enfin celui de Ville Emard, le 25 avril 1908.

Deux ans plus tard, soit le 4 juin 1910, la Ville Emard était annexée à la ville de Montréal et prenait la désignation de quartier Emard.

En 1916, le nombre des quartiers municipaux de Montréal était réduit à vingt.

Les noms des quartiers Emard et St-Paul furent supprimés et le territoire de ces deux quartiers est rattaché au quartier St-Gabriel.

En 1921, lorsque Montréal, fut divisé en trente-cinq quartiers, le quartier St-Gabriel fut démembré. L'on détacha de son territoire, l'étendue de terrain occupée jadis par les anciens quartiers Emard et St-Paul pour en former un nouveau quartier que l'on baptisa du nom de quartier St-Paul.

QUARTIER SAINT-PAUL

Le quartier Saint-Paul tel qu'il existe présentement, fut formé du territoire de Ville Emard et de Ville St-Paul, annexées toutes deux à la ville de Montréal le 4 juin 1910.

A l'origine, ces deux municipalités n'en formaient qu'une, appelée Village de la Côte-Saint-Paul lors de son érection le 1er janvier 1875.

Le 8 janvier 1894, la partie est du Village de la Côte Saint-Paul était érigée en municipalité distincte, sous le nom de Ville de la Côte Saint-Paul.

Le 9 janvier 1897, la Ville de la Côte Saint-Paul prenait la désignation de Ville de Saint-Paul.

Par suite de son annexion à la ville de Montréal, le 4 juin 1910, la ville de Saint-Paul devenait le quartier Saint-Paul.

D'autre part, la section ouest du Village de la Côte Saint-Paul, tel qu'érigé en 1875, prit le titre de municipalité de la paroisse de la Côte-Saint-Paul le 9 mars 1878, puis celui de municipalité du Village de Boulevard Saint-Paul, le 13 octobre 1902 et enfin, celui de Ville Emard le 25 avril 1900.

Deux ans plus tard, soit le 4 juin 1910, la Ville Emard était annexée à la ville de Montréal et prenait la désignation de quartier Emard.

En 1916, le nombre des quartiers municipaux de Montréal était réduit à vingt.

Les noms des quartiers Emard et Saint-Paul furent supprimés et le territoire de ces deux quartiers est rattaché au quartier St-Gabriel.

En 1921, lorsque Montréal fut divisée en trente-cinq quartiers, le quartier Saint-Gabriel fut démembré. L'on détacha de son territoire, l'étendue de terrain occupée jadis par les anciens quartiers Emard et Saint-Paul pour en former un nouveau quartier que l'on baptisa du nom de quartier Saint-Paul.

3035.87

4808 rue Sainte-Emilie à St-Henri se plaignent de l'état lamentable de la cours qui est située en face. N'ya-t-il pas de loi dans la ville de Montréal pour obliger les propriétaires de ces terrains à les entretenir convenablement?

Je reviens encore une fois sur le même terrain de la Côte St-Paul avant qu'un accident grave ne se produise: les clôtures de A. Gordons & Sons Ltd., 4200 St-Patrice, coin Anger, à la Côte St-Paul zigzaguent, car la ferraille est très lourde de l'autre côté. Les piétons qui longent cette clôture prennent des chances. Un jour, une personne y laissera sa peau et j'ai bien peur que ce ne seront pas les propriétaires de A. Gordons & Sons Ltd. qui verseront des larmes. D'après les autorités de la Ville de Montréal, nous avons une loi pour ces clôtu-

Je lance encore une fois un appel aux inspecteurs de la Ville de Montréal; les gens qui habitent les environs de

res de cours de rebuts qui n'est pas respectée. N'avons-nous pas une loi pour la sécurité du public? Les autorités devraient y voir avant qu'il ne soit trop tard! S.V.P. M. Lucien Saulnier les élections municipales arrivent à grands pas...

Je demande encore une fois aux autorités de la Ville de Montréal (Service de la circulation) quand feront-elles installer des enseignes qui seront à la vue des automobilistes pour les aviser de ralentir aux environs de l'école Dollard-des-Ormeaux à Ville-Emard? Un accident grave se produira un de ces jours. Qui en sera responsable? Messieurs les députés et les conseillers, s'il vous plaît, protégez nos enfants du comté de St-Henri.

Pour le bénéfice des gens du comté de Saint-Henri, j'y reviens et j'y reviendrai aussi longtemps que ces ruelles ne seront pas pavées. Il est inconcevable de voir comment les autorités de la Ville de Montréal se fichent des ruelles dans le comté, surtout aux alentours des écoles. Une chose que M. Lucien Saulnier semble oublier, c'est que Ville-Emard fait partie de la Ville de Montréal. La ruelle située au nord de la rue Allard, entre les rues d'Aragon et Dumas, est impraticable, surtout lorsqu'il pleut; il y a des trous aussi gros que le canal Lachine. Peut-être que la Ville de Montréal veut se servir de ces trous pour des nouvelles bouches du Métro de Montréal? S'il-vous-plait M. Saulnier, envoyez un inspecteur dans cette ruelle et aussi dans la ruelle qui longe l'école de Lévis, au sud de la rue Jacques Hertel. Si vous allez vous balader dans le quartier N.D.G., vous ne trouverez pas de ruelles dans cet état.

Trois conseillers du Parti civique disent NON à Saulnier

par Florian BERNARD

La salle du conseil municipal de Montréal a été la scène d'un débat soutenu, hier soir, alors que trois conseillers, membres du parti civique, ont vainement tenté d'empêcher les autorités municipales d'autoriser la vente aux enchères publiques de 21 terrains d'une valeur globale de \$630,000 situés en face du parc Angrignon.

Les conseillers Angelo Anfossy, Yvon Lamarre et Guy Lacoste, trois nouveaux venus au sein du Parti civique, ont fait enregistrer leurs dissidences et déclaré qu'ils différaient complètement d'opinion avec le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, en ce qui concerne la vente de ces terrains municipaux.

M. Lamarre a expliqué, au cours du débat, que les règlements actuels de zonage dans le secteur en question permettent

de construire des édifices de six étages. Il a soutenu que ceux qui achèteront ces terrains de la ville voudront construire de tels édifices, détruisant ainsi l'harmonie des lieux.

Selon M. Lamarre, les citoyens de St-Henri n'ont qu'un seul parc d'envergure, le parc Angrignon, et ils sont complètement opposés à la construction d'immeubles de plusieurs étages en face de ce parc. Puis, s'adressant au pré-

sident du comité exécutif, M. Lamarre a déclaré: "Venez faire un tour dans le quartier et vous verrez que les gens ne seront pas contents!"

M. Saulnier a expliqué que les prévisions budgétaires tiennent compte de la vente de ces terrains. Il a ajouté que le comité exécutif a déjà étudié tous les aspects de cette question et qu'il serait inutile de remettre à plus tard la vente de ces terrains, d'autant plus que la ville

compte sur les revenus que rapportera cette vente.

Les conseillers dissidents ont tenté d'apporter de nouvelles objections, à savoir que certains projets de rénovation urbaine seraient abandonnés à cause de cette vente, mais ce fut peine perdue.

Le conseiller Angelo Anfossy est revenu à la charge, déclarant que cette vente ne servirait pas les intérêts de la ville et qu'une vague de mécontente-

ment serait soulevée au sein de la population de St-Henri. Ce fut, encore une fois, peine perdue.

Le maire demanda aux conseillers s'ils approuvaient cette vente de terrains et la réponse fut affirmative. C'est alors que les trois nouveaux venus du parti civique, MM. Anfossy, Lamarre et Lacoste firent enregistrer leur dissidence.

**L'OCP appuie nos conseillers municipaux
Yvon Lamarre , Angelo Anfossi, Guy Lacoste**

M. Lucien Saulnier
Président du Comité Exécutif
Ville de Montréal

L'Ouest commercial et professionnel s'oppose à la vente aux enchères publiques des terrains situés en face du Parc Angrignon et appuie l'attitude à ce sujet des conseillers Yvon Lamarre, Angelo Anfossi et Guy Lacoste.

Des édifices de 6 étages près du Parc Angrignon risquent de détruire l'harmonie des lieux en cet endroit.

L'Ouest commercial et professionnel
Me Robert Desjardins, président.

LA VOIX POPULAIRE, le 22 mars 1967

ILS DISENT NON!

Jacques Lina

Lors de la dernière assemblée du conseil de Ville, nos trois conseillers municipaux Yvon Lamarre, An-



Guy Lacoste

gelo Anfossi et Guy Lacoste se sont violemment opposés à la vente à l'enchère et du transfert dans le domaine privé des terrains situés en face du Parc Angrignon.



Angelo Anfossi

"C'est le seul coin vert que nous possédons, de dire M. Lamarre, et je suis assuré qu'ils n'oseraient pas tenter la même chose dans Côte des Neiges. Mais ce



Yvon Lamarre

n'est pas parce que nous sommes à Saint-Henri que nous laisserons construire, face au Parc Angrignon, des immeubles de 6 étages qui constitueront un véritable mur. Nous nous opposons, malgré le vote qui a été pris au Conseil, à la vente de ces terrains." Nous nous devons, nous tous citoyens de Saint-Henri d'appuyer nos représentants municipaux qui démontrent ainsi qu'ils sont à notre solde bien plus qu'à celle du Parti Civique.

"Nous sommes quand même surpris de constater l'attitude du président du Comité Exécutif. M. Saulnier avait promis que lorsque les trois conseillers d'un quartier s'opposeraient à un pro-

jet en bloc, ce même projet ne serait pas accepté. Mais aujourd'hui, il semble avoir oublié cette promesse", ont-ils dit.

Toute la population de Saint-Henri doit, elle aussi, réagir dans le même sens que nos conseillers municipaux qui ont démontré une maturité et un sens du devoir peu commun de nos jours. Ils doivent sentir derrière eux l'appui de toute notre population qui doit

s'insurger contre la vente à l'enchère de ces terrains au domaine privé.

On veut détruire le seul coin vert du district, et nous devons nous opposer de toutes nos forces contre cette mesure dictatoriale qui ne veut pas tenir compte de la représentation des représentants même des citoyens concernés.

Pour la première fois depuis que nous sommes représentés à l'Hôtel de Ville, nos conseillers ont fait preuve d'un sens du devoir remarquable. Mais en plus de les féliciter chaleureusement, nous devons les appuyer avec toute la vigueur possible. Nos comités de citoyens, nos organisations tant paroissiales qu'autres, doivent donner officiellement leur appui à ces trois nouveaux "jeunes hommes de la politique" qui ont démontré, dès le début, leur foi aux gens de Saint-Henri et qui se donnent, même en s'opposant à leur Parti, à la tâche que leurs électeurs leur ont assignée.

Bravo et comptez sur nous, messieurs les conseillers!

7 Lors de l'assemblée de jeudi dernier du Conseil de la Ville de Montréal, on y votait:

1) Le transfert dans le domaine public de la Ville, aux fins du parc de la Vérendrye, d'une ruelle et d'une rue, de certains terrains situés dans le quadrilatère borné par le boulevard de La Vérendrye et les rues de Sève, Drake et Le Caron.

2) En date du 21 juin 1965 votant un crédit de \$31,600 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'ouest de la rue Charron, entre les rues Le Ber et Favard.

3) Approbation des conditions de la vente à l'enchère de certains terrains appartenant à la Ville et situés au nord du boulevard des Trinitaires, entre les rues Irwin et Hamilton.

LE COMITE EXECUTIF vient d'autoriser la vente à l'enchère de terrains situés en bordure du parc Angrignon dans le district de St-Henri où on y construira des édifices de six étages. Les conseillers de ce secteur, GUY LACOSTE, YVON LAMARRE et ANGELO ANFOSSI se sont violemment opposés à ce projet, mais il semble que leur lutte soit sans issue. Une chose certaine. On n'aurait certainement jamais accepté de défigurer de cette sorte des flots de verdure situés dans Côte-des-Neiges ou N.D.G. POURQUOI NOS GROS BONNETS DE LA VILLE ECOEURONT-ILS TOUJOURS ST-HENRI?

LETTRE OUVERTE À M. JEAN DRAPEAU, MAIRE DE MONTRÉAL, CONCERNANT LA VENTE DES TERRAINS DU BOULEVARD DES TRINITAIRES

Quand le chef d'un gouvernement n'accomplit pas ses promesses électorales, cela n'a rien de nouveau ou d'original, mais il semble bien que l'électeur n'arrive pas à s'y faire.

C'est ainsi qu'aux dernières élections municipales à la mairie de Montréal, le maire Jean Drapeau avait

promis, entre autres choses de ne pas faire accepter un projet si trois conseillers d'un même district électoral s'y opposaient.

Or, il arrive que dernièrement ce même maire a fait accepter malgré l'opposition des trois conseillers du district no: 1 St-Henri, le projet de la vente des

terrains du boul. des Trinitaires, pour la construction d'édifices de trois à six étages.

Que faut-il en penser? Cela dépend évidemment de l'idée que chacun se fait de la démocratie; mais à mon avis, ce geste a pour le moins, le pouvoir de décourager même le plus enthousiasmé des citoyens à vouloir entrer dans les rangs d'une équipe où la parole donnée n'est pas respectée. Et delà à ne plus respecter la démocratie, il n'y a qu'un pas.

Si c'est la sorte de gouvernement qu'on mérite, je crois qu'il est temps que la population montréalaise se réveille de la torpeur béate où les réalisations gigantesques de son maire l'a plongé et qu'elle veille à ses

intérêts en réagissant aux signes de dictature que commence à donner le gouvernement pour lequel j'aurai de la reconnaissance et de l'estime seulement jusqu'au jour où il sera tombé dans l'autoritarisme du pouvoir absolu, faute où il a malheureusement commencé à glisser je crois.

Jacques Bergeron, tailleur



West-end wards get privileges

Several west-end wards have been granted new zoning privileges by the city concerning certain types of buildings now permitted in Îlots St. Martin, first step of Montreal's multimillion dollar Little Burgundy renewal project.

This decision taken earlier this week by Montreal city council now allows detached, semi-detached or contiguous residential houses, as well as certain commercial establishments, collective garages and community centres in this sector of the city.

The recommendation was made by city housing director Guy R. Legault giving new zoning regulations to Ste. Cunégonde, St. Henry, St. Paul, St. Ann, St. Gabriel and St. Joseph wards.

AUX PREMIERS TEMPS DE LA REGION.

Bien qu'il existe une controverse historique en ce qui concerne l'endroit par où Jacques-Cartier pénétra dans la Bourgade d'Hoche-laga, lors de sa visite en 1635, la plupart de nos historiens s'accordent à dire que ce fut par le Sault-St-Louis.

On peut donc conclure que l'intrepide découvreur et navigateur et ses compagnons traversèrent ce qui est aujourd'hui Ville-Emard et Côte Saint-Paul, avant de se rendre à la bourgade.

La région dont nous esquisseront rapidement l'origine historique faisait partie du fief de Verdun, concédé au major Zacharie Dupuis qui, à la mort de Lambert Closse, en 1662, avait été promu commandant de Montréal et seigneur de Verdun et de l'Île-aux-Hérons.

Dupuis était originaire du département de l'Ariège, où l'une des communes s'appelle Verdun. C'est la raison pour laquelle on donna ce nom au fief que M. de Maisonneuve lui concéda en le nommant comme son successeur au commandement de Montréal, lors de son départ définitif pour la France.

Le fief de Zacharie Dupuis comprenait 320 arpents, dont huit le long du fleuve sur 40 de profondeur, au lieu dit "le Sault Saint-Louis"; c'était le fief de Verdun.

Zacharie Dupuis décéda chez les Filles de la Congrégation à qui sa femme et lui avaient cédé d'ailleurs tous leurs biens meubles et immeubles. Il fut inhumé le 1er juillet 1676.

L'endroit où s'élève aujourd'hui la Ville Emard fut longtemps une savane mais une industrie maritime et d'autres petites industries ne devaient pas tarder à y amener une population qui n'a fait que grandir considérablement depuis.

Nous avons l'intention d'évoquer, les noms des pionniers de la municipalité du boulevard Saint-Paul, premier groupement urbain de cette partie de l'Île, et nous sommes sûr que parmi les anciens qui habitent encore la région, il s'en trouvera à qui ces noms seront familiers.

Pour les plus jeunes, l'évocation de ces noms, les notes qui les accompagneront serviront d'un sujet d'étude fort intéressant autant qu'un objet de fierté, car ils y verront l'effort soutenu d'une poignée d'intrepides travailleurs qui avaient à lutter contre le manque de communications avec Montréal, contre le manque de confort et contre la concurrence qui commençait déjà à se faire jour dans le temps.

Nous étudierons par le fait même l'origine historique de plusieurs noms de cette section de Montréal.

C'est ainsi que si l'on a donné le nom de Monk à un boulevard, ce n'était pas tant pour honorer la mémoire d'un homme qui joua un rôle politique dans notre pays que parce que F.-D. Monk avait été intimement intéressé au développement du boulevard Saint-Paul, et nous verrons comment.

Une monographie ne serait pas complète si elle ne rendait hommage aux pionniers d'une localité dont on refait l'histoire.

Par ailleurs, nous nous abstenons de parler des vivants. Ils sont connus pour leur esprit civique et leurs communes activités et, comme historien, il nous importe seulement de tirer de l'oubli des noms qui ont droit d'être perpétués au sein de la génération actuelle.

LES ORIGINES HISTORIQUES DE LA CÔTE ST-PAUL.

Puisque l'on parle souvent de la Côte Saint-Paul, il importe tout d'abord de connaître le pourquoi de ce mot Côte, une désignation donnée à plusieurs petits faubourgs de l'Île de Montréal.

Disons tout d'abord que le nom de Côte Saint-Paul représente une dénomination de vieille date dans l'histoire montréalaise. En effet, le territoire de ce nom figurait déjà à une carte de l'Île de Montréal dressée le 15 octobre 1702, c'est-à-dire soixante ans après la fondation de Ville-Marie.

Sur l'origine de ce mot Côte, M. E.-Z. Massicotte, de regrettable mémoire, s'exprimait ainsi en janvier 1943: "Rappelons d'abord que côte ou coteau, dans le bon vieux temps, avait une signification maintenant désuète. Une côte, c'était un rang, un chemin hors de la ville, parfois même une localité. Ainsi, il y avait la Côte Saint-Martin (la Longue-Pointe), la Côte Saint-François (Pointe-aux-Trembles), la Côte Saint-Antoine (Westmount), la Côte St-Laurent, la Côte Saint-Paul, la Côte Visitation, la Côte Saint-Michel, la Côte Saint-Léonard, la Côte Saint-Luc, la Côte des Neiges, la Côte de Liesse, la Côte de la Vertu, etc."

Par ailleurs, voici ce que nous lisons sous la plume de Jacques Viger, en 1840. Comme on le sait, Viger fut le premier maire de Montréal, et c'est lui qui, en collaboration avec l'honorable L. Guy, fut chargé du recensement de l'Île de Montréal, en sa qualité d'inspecteur des ponts et chaussées de la ville et de la paroisse. En 1841, il publiait un ouvrage intitulé: "Rapports sur les chemins, rues, ruelles et ponts de la Cité et paroisse de Montréal, avec notes".

Viger écrivait donc ceci, dès 1840: "Du pied de la Côte des Tanneries" (ci-après la municipalité de Saint-Henri), on descend dans un vallon que forment les Côteaux Saint-Pierre, au nord-ouest, et le Coteau Saint-Maurice, au sud-est, et au milieu duquel serpente le Lac Saint-Pierre: c'est là qu'est la Division Saint-Paul. Le canal de Lachine la traverse dans toute sa longueur.

"...Au pignon sud-ouest de la maison des frères Parez, est une route de communication du chemin de front de la division Saint-Paul à celui de la division Saint-Pierre, sur le fleuve, dont moitié est à l'entretien de certains habitants de la division des Tanneries, un quart à l'entretien de Saint-Paul et l'autre quart à celui des habitants de Saint-Pierre: elle a 43 arpents 4 perches de longueur. Cette route a été ouverte et faite avec ses ponts, et en partie avec fossés latéraux sur les terres avoisinantes, au moyen de deux votes de la législature, au montant total de 400 livres, en 1830 et 1831. La portion de cette route à l'entretien des habitants de la division des Tanneries est en mauvais ordre, n'étant point arrondie du milieu et sans fossés".

Rappelons ici que le tracé de la "Route" décrite ci-dessus paraissait déjà au plan de l'Île de Montréal dressé par A. Jobin, en 1834.

Jusqu'à là, comme on le voit, la route précitée est restée sans dénomination particulière. Encore quelques années et nous voici en 1854, alors que la route, cette fois, porte le nom de "Chemin Saint-Pierre", sur un plan de d'aqueduc de Montréal. Mais, par la suite, et cela à une date indéterminée le nom de "Chemin de la Côte Saint-Paul" fait graduellement pâlir et disparaître la désignation antérieure de "Chemin Saint-Pierre".

"Mais il y a beaucoup à parier que le Chemin de la Côte Saint-Paul fut ainsi baptisé par les gens établis à ses extrémités, c'est-à-dire les citoyens de Lachine et tout particulièrement ceux de Saint-Henri des Tanneries. En ces deux localités, on devait trouver tout naturel d'appeler "Chemin de la Côte Saint-Paul" l'unique route conduisant alors vers la localité connue depuis toujours sous le nom de Côte Saint-Paul".

Bien après 1854, une appellation pour le moins originale fait son entrée en scène. C'est sous le nom de Pavillon Road que les Bottins Montréal de Lovell désignent la portion d'une voie traversant le territoire de la Côte Saint-Paul.

Enfin, le 17 avril 1884, voici que le conseil municipal du village de la Côte Saint-Paul donne à entendre que dorénavant "les sessions dudit conseil se tiendront au No. . . de l'avenue de l'Eglise, dans le Village de la Côte Saint-Paul. C'est le coup de mort donné au "Chemin du Pavillon", mais nos archives municipales ne révèlent aucune décision officielle à ce sujet. Le nom de "Chemin de la Côte Saint-Paul" ne paraît pas avoir connu la faveur populaire. Effectivement on disait: "Avenue de l'Eglise" ou encore "Church Avenue", comme en font foi les Bottins-Montréal Lovell pour les années 1884 et suivantes. En fin de compte, le 4 juin 1910, la municipalité de Ville Saint-Paul était absorbée par celle de Montréal et, dès l'année suivante, le 29 mai 1911, le conseil municipal de Montréal changeait le nom de l'Avenue Church en celui de rue John Neilson. Je présume que ce nom de John Neilson avait été donné dans le but de rappeler le souvenir du fondateur de la "Quebec Gazette", de celui qui avait été d'abord un partisan et ami de Louis-Joseph Papineau, et qui, en 1833, avait rompu avec lui.

Je suis d'autant plus de cette opinion que le nom de Neilson n'apparaît nullement au nombre des propriétaires de cette région en 1854 et après. En 1854, les propriétaires des deux côtés de la ligne de l'aqueduc sont: l'honorable John Young (le père du port de Montréal), Jérôme Latour, John Crawford, James Shuter, Robert Hedley, F. et D. Hedley, James Armstrong, Archibald Ogilvy, les héritiers Lauzon, Jean Bruneau, Joseph Lanouette, F.-X. Brault, Robert Greig, etc.

On remarquera que ce nom de Hedley a probablement été changé en celui de Hadley.

Les autres noms de propriétaires du temps sont ceux de personnages qui exploitaient déjà avec succès diverses industries dans la région.

Nous verrons ce que furent la municipalité du Village de la Côte Saint-Paul, la Paroisse de la Côte Saint-Paul, le village du Boulevard Saint-Paul, la Ville Emard et finalement le Quartier Emard.

Bien avant 1874, les propriétaires des terrains comprenant aujourd'hui le territoire de Ville-Emard, s'agitaient déjà pour se constituer un gouvernement municipal.

Or, c'est le vingt-unième jour de décembre 1874, que sur présentation au Conseil du comte d'Hoche-laga, d'une requête des deux tiers des électeurs municipaux, "habitant un certain territoire situé dans la paroisse Notre-Dame de Montréal demandant l'érection de ce territoire en municipalité de village", que le lieutenant-

gouverneur du temps, l'honorable René-Edouard Caron, qui avait succédé quelques mois auparavant à Sir Narcisse Belleau, donna suite à la requête que le surintendant spécial Jean-Baptiste Morin, avait fortement appuyée après une visite spéciale, au cours de laquelle il avait constaté le nombre de maisons bâties et habitées.

Sous l'autorité du code municipal de la Province de Québec, le territoire de la nouvelle municipalité du village de la Côte St-Paul était défini comme suit: "La partie de la paroisse Notre-Dame de Montréal bornée au nord, par le canal Lachine, au sud par l'aqueduc, à l'est, par la ligne du chemin de fer le Grand Tronc, depuis le dit canal de Lachine jusqu'aux bâtisses de l'aqueduc; et à l'ouest par la municipalité de la paroisse de Lachine. La dite municipalité du village comptait 2678 arpents en superficie.

Mais voici qu'à la suite de l'incorporation de la municipalité du village de la Côte Saint-Paul, on s'aperçoit que les habitants d'une certaine partie de la paroisse de la Côte Saint-Paul, située au nord du Canal Lachine, ne font maintenant partie d'aucune municipalité ayant été laissés en dehors, lors de la subdivision de la paroisse.

C'est alors qu'ils demandèrent leur propre constitution municipale, avec tous les droits et privilèges y attachés.

Dans leur requête à la Législature de Québec, ils furent appuyés par un groupe d'habitants d'une certaine partie du village de la Côte Saint-Paul, au sud du Canal Lachine qui demandèrent d'être unis à ceux du nord du canal pour former ensemble une seule municipalité rurale.

C'est alors que surgit une nouvelle corporation municipale sous le nom de: "Municipalité de la paroisse de la Côte Saint-Paul", détachée de la municipalité du village, et dont les limites furent fixées comme suit:

"Bornée au nord, par le Petit Lac et par la municipalité de Notre-Dame de Grâce ouest; à l'est, par le chemin de la Côte Saint-Paul, étant la limite de la ville de Saint-Henri; à l'ouest, par la municipalité de la paroisse de Saint-Michel de Lachine; au sud et au sud-est, par l'aqueduc de la Cité de Montréal, longeant la ligne du dit aqueduc jusqu'à la propriété de Sir A.-T. Galt; de là jusqu'à la propriété de John et Peter Jackson, et ensuite continuant vers l'ouest, séparant les propriétés Galt et Jackson jusqu'à un certain endroit connu sous le nom de "Petit Chemin", etc. etc."

Cette loi fut sanctionnée le 9 mars 1878 et on peut en trouver les détails dans des notes compilées par C.-E. Deschamps en 1896 et réunies sous le nom de "Municipalités et paroisses de la province de Québec".

On remarquera qu'une bonne partie du territoire en question était la propriété de Sir A.-T. Galt. Ce dernier qui avait représenté Sherbrooke à la Législature pendant de nombreuses années fut l'un des plus fermes appuis de Sir Georges-Etienne Cartier dans la lutte de ce dernier pour la Confédération. Il fit partie du cabinet Cartier-Macdonald et après la Confédération, fut ministre des finances dans le cabinet de Sir John-A. Macdonald. En 1880, il fut commissaire du Canada à Londres.

Son fils qui hérita en partie des terrains de la Côte Saint-Paul, était, en 1893 président de J.W. Mills et co-propriétaire de Canadian Woollens.

Mais à mesure que les deux municipalités se peuplaient, que les industries augmentaient leur effectif, la construction d'habitation marchait de pair, un autre groupement d'habitants du territoire ne tardera pas à demander lui aussi sa propre corporation municipale.

Nous voyons que dans l'enquête de M. Albert Aubertin, surintendant chargé par le Conseil du comté d'Hochelaga,

il est dit que le nouveau territoire contient au moins quarante maisons habitées dans une étendue de soixante arpents en superficie.

Or, le 13 octobre 1902, par proclamation du lieutenant-gouverneur Sir L.-A. Jetté, une nouvelle municipalité va surgir qui s'appellera: La Municipalité du Village du Boulevard Saint-Paul, territoire de 296 arpents qui sera détaché de la paroisse de la Côte Saint-Paul.

C'est cette municipalité qui le 25 avril 1908 portera le nom de Ville-Emard.

Mais avant de décrire l'expansion rapide de Ville-Emard, il sera intéressant de fournir quelques précisions sur la composition de la population du territoire des trois municipalités que nous venons de décrire.

Cette courte étude nous ramènera vers 1874 et la nomenclature des noms de résidents qui figurent dans la naissance de ces localités nous dira comment se partageait la population au point de vue ethnique.

N'oublions pas que le territoire restera essentiellement industriel, conséquemment, peuplé d'ouvriers qui petit à petit devinrent propriétaires et contribuèrent à la rapide expansion de cette région de l'île.

LES PREMIERS HABITANTS DE LA CÔTE SAINT-PAUL.

Comment ils étaient partagés au point de vue ethnique - Ce qu'était l'abbé Beaubien, le premier curé résident de Saint-Paul. - Maires et conseillers.

Quand, en 1874, le village de la Côte Saint-Paul se fut constitué, le Bottin montréalais Lovell songea à rassembler les noms des résidents de la nouvelle colonie urbaine que des industries devaient grossir petit à petit.

Il est intéressant de constater que sur les 178 habitants de la Côte Saint-Paul mentionnés au bottin de 1874, le nombre de citoyens de langue anglaise n'est que de 76, mais ils semblent, pour la plupart, remplir des emplois rémunérateurs.

Sur les 11 fermiers décrits au bottin, trois seulement sont de langue française; les deux jardiniers-maraîchers dont les produits doivent trouver place au marché, sont de langue anglaise.

Par ailleurs, le médecin de la localité est un Canadien-français, le docteur A.-D. Aubry, qui jouera désormais un rôle tant au point de vue municipal que médical. Il y a aussi un instituteur dans la place, et il se nomme Isaac Giroux. Le maître de poste, qui est en même temps épicier et hôtelier, est un nommé Edmond Latour.

On n'est pas surpris de voir que la majorité des résidents du village de la Côte Saint-Paul fabriquent clous, pelles, haches et outils de toutes sortes, car c'est dans ce coin de l'île qu'ont surgi les principales usines de ce genre.

Il y a la St-Paul Hardware Axe and Edge Tool Manufacturing, propriété de Frothingham et Frothingham; les Canada File Works de W.-L. McKimmon et Cie; Joseph John Higgins, fabricant de haches, les Clark qui se spécialisent dans la fabrication de sonnettes pour sleighs; on compte même une petite meunerie, le Mount Royal Flour Mills de James Parkyn.

Nous avons bien raison de dire que la nouvelle colonie allait constituer dès le début un groupement industrialisé.

En effet, près d'une cinquantaine des chefs de famille de la place travaillent à la fabrication d'outils de toutes sortes, alors que 24 autres sont désignés comme journaliers. Une famille d'Aoust compte six de ses membres dans l'une des manufactures de clous; les quatre famille Boudrias sont cependant mieux partagées, car on voit qu'un Boudrias est épicier, un autre boucher; les deux autres sont à l'usine.

Il y a un magasin général de campagne à Côte Saint-Paul à cette époque, tenu par James Douglas Westgate.

Les habitants de la Côte Saint-Paul - les catholiques du moins - n'ont pas encore leur église, alors que les Wesleyans sont desservis par un pasteur résident, mais dès l'année suivante surgira

une petite église catholique et l'évêque désignera un desservant pour les exercices du culte.

Côte Saint-Paul est si bien située qu'elle sera favorisée par des professionnels et industriels résidents.

C'est ainsi qu'au début de 1875, les avocats Magloire Desjardins et A. Edouard Dumesnil, ce dernier associé de Thomas B. Foran, fixent leur domicile à Côte Saint-Paul, mais ont leurs bureaux rue Saint-Jacques, près du Palais de Justice.

Il est évident que la colonie prend plus de vie, car déjà on note une augmentation dans le nombre des aubergistes et plus de diversités d'occupations.

François Ranger est hôtelier, Magloire Dansereau tient une auberge fort achalandée et une dame Emilie Ouimet s'est établie comme couturière.

Les Desparois sont nombreux à ce moment dans Côte Saint-Paul; il en est de même des Boudrias, des Aubertin, des Chartier, des Lapointe, des Larivière et des Ranger.

A la suite d'une requête des habitants du village, la City Passenger Railway Co., qui fait le service entre Lachine et Montréal, a décidé d'établir une salle d'attente à Côte Saint-Paul, ce qui plaît fort aux résidents.

Et le développement se continue petit à petit. En 1876, un Canadien-français, Saint-Jean, est entrepreneur en construction, et l'abbé Alfred-Louis Charbonneau, vicaire à Saint-Henri, est chargé de la desserte de St-Paul. Agé de 31 ans, il est natif de Saint-Vincent de Paul, Ile Jésus. En partant de Côte Saint-Paul à la fin de 1875, il fera du ministère à Saint-Côme. Saint-Alphonse de Rodrigue, Saint-Lazare de Vaudreuil, Lacombe et Saint-Timothee de Beauharnois. C'est à ce dernier endroit qu'il décéda le 12 décembre 1902.

Quand le curé Charles-Philippe Beaubien s'installe définitivement comme curé dans la place, son arrivée est saluée par le journal de la localité, le "Royal Journal", édité par Charles-L. Higgins, et à peine a-t-il pris contact avec ses paroissiens, qu'il fonde l'Académie Saint-Paul dont il confie la direction aux Soeurs de la Congrégation. Soeur de l'Annonciation en est la supérieure.

Côte Saint-Paul a maintenant des rues qui se nomment Saint-Patrice, Maison-neuve, Molson, Pavillion Road, du Canal et Saint-Edmond. La corporation du village qui a eu tout d'abord Peter Jackson comme maire, a maintenant Joseph Dunn comme premier magistrat, Dunn est le gérant de Frothingham et Frothingham. Les conseillers sont Magloire Dansereau, B.-T. Sanders, Solon Morrisson, un instituteur, Joseph Nantel et Henri

Pigeon. Dansereau est épici-er, Saunders, charpentier-menusier, Nantel, ouvrier, et Pigeon, boucher. Le secrétaire-trésorier de la municipalité est le docteur Aubry. Côte Saint-Paul a aussi un professeur de musique résident dans la personne de M. Ackerman.

Il appert que le curé Beau-bien a été particulièrement actif dans l'organisation paroissiale et municipale du village et de la corporation de paroisse, et on ne s'en étonne guère quand on constate qu'il avait eu précédemment une longue expérience comme bâtisseur d'églises et de paroisses.

Le curé Charles-Philippe Trottier de Beaubien était né à Montréal le 17 octobre 1843, de Rémi Beaubien, médecin, et de Justine Casgrain; après des études au Séminaire de Montréal, il avait été ordonné prêtre par Mgr Bourget, le 4 novembre 1866, et avait été aussitôt nommé vicaire à Saint-Vallentin, puis à Saint-Vincent de Paul de Montréal.

L'année suivante, il va en Louisiane fonder le collège de la Nouvelle-Ibérie, et en devient le supérieur; il est en outre missionnaire, et à Fausse-Pointe il construit une église, un presbytère et une école.

C'est au retour de ce fructueux ministère que Mgr Bourget le chargea de prendre charge d'une paroisse bilingue et de la mettre solidement sur pied. C'est ce qu'il fit d'ailleurs. Quand il quitta Côte Saint-Paul en 1882, ce fut pour prendre successivement charge des cures de Lavaltrie, Saint-Ancet où il construisit une église, du Sault-au-Récollet où il restaura l'église et d'où il fonda les dessertes de Bordeaux et d'Ahuntsic.

On note qu'en 1902 il avait été nommé vicaire forain. L'abbé Beaubien est l'auteur d'un volume sur l'histoire du Sault-au-Récollet.

Comme on le voit, Côte Saint-Paul eut l'honneur de posséder comme son premier curé résident l'un des prêtres les plus distingués de l'époque.

En 1878, un Canadien-français avait succédé, comme maire, à MM. Peter Jackson et Joseph Dunn qui avaient occupé successivement ce poste; il s'agit de M. Thomas Henrichon. Le docteur Aubry est toujours secrétaire-trésorier, et une nouvelle industrie a surgi qui est cette fois la propriété d'un Canadien-français: la Canada Wire Weaving Co. de E.-J. Major et Cie.

Peter Jackson est devenu cependant maire de la corporation de la paroisse. Jackson est un fermier. Il a comme conseillers: Edward B. Meyer, un comptable, William B. Davidson, un gérant d'usine, François Jarry, un fermier, Alexandre Aubertin, fermier, Pierre Allard, laitier, et Joseph Brault, ouvrier.

...et la marche économique et paroissiale des deux localités de Côte Saint-Paul s'accroît rapidement vers le progrès.

LA NAISSANCE DE VILLE-EMARD.

Un mot de son fondateur, Joseph-Ulric Emard. - Ceux qui l'assistèrent dans son entreprise. - Les pionniers de la nouvelle municipalité. - Ville Emard devient un quartier de Montréal. - Premier échevin: J.-U. Emard.

De toutes les transformations dont nous avons parlé plus haut, une nouvelle entreprise devait surgir le 21 février 1899, qui devait donner naissance à la Ville Emard, du nom de son fondateur, Joseph-Ulric Emard, éminent avocat du Barreau de Montréal.

Détail assez curieux, M. Emard n'avait jamais habité la région dont il allait accélérer le mouvement. C'est presque à l'extrême est de Montréal, au contraire, qu'il avait d'abord envisagé la possibilité de créer des îlots d'habitations pour pouvoir y loger convenablement des essaims de travailleurs, employés dans les industries avoisinantes.

Issu de Saint-Constant de Laprairie, où son père était instituteur, le jeune Emard avait débuté dans une épicerie de Saint-Hubert, avait traversé à Montréal en 1869 pour devenir tout d'abord commis dans une librairie, et plus tard comptable dans une maison d'affaires, près de la rue Frontenac.

En 1874, Montréal prend le nom de "Cité", et dans l'Est, surtout là où se trouve aujourd'hui la paroisse Saint-Vincent de Paul, des sociétés de construction s'étaient formées, on avait procédé à des subdivisions et la vente de terrains se poursuivait avec succès.

En 1876, à l'époque de son mariage, le jeune comptable possédait lui-même plusieurs terrains, et deux ans après, à la suite des années d'études le soir, il entrait à l'Université Laval de Montréal pour entreprendre des études de droit. Le 12 juillet 1881, Joseph-Ulric Emard était reçu avocat.

Tout en pratiquant le droit, l'avocat Emard continua à s'intéresser au mouvement immobilier, et on voit que plus tard, en société avec M. Edouard Gohier, fondateur de la Ville Saint-Laurent, il entreprend, sur l'emplacement de la future municipalité, un développement qui s'appellera Le Bocage.

M. Gohier avait un vieil ami, James Swaill, rentier de la Côte des Neiges qui l'accueillait souvent dans ses entreprises immobilières, et quand M. Emard eût suggéré l'essai d'un développement considérable, à la Côte Saint-Paul, M. Swaill consentit à faire partie du syndicat.

Dès le 21 février 1899, J.-U. Emard avait fait l'acquisition d'une terre en culture, à la Côte Saint-Paul, la terre Davidson.

La Gazette officielle de Québec nous relate que le 23 octobre 1899, les avocats Emard et Taschereau adressaient au gouvernement provincial une requête aux fins d'incorporer The Greater Montreal Land Company ou La Compagnie des Terrains de la Banlieue. Les requérants étaient l'honorable juge Aldéric Ouimet, Frédéric-D. Monk, avocat, Joseph-Ulric Emard, avocat, James Swaill, bourgeois de la Côte des Neiges, et Edouard Gohier, négociant de la Ville Saint-Laurent. Près d'un an se passa avant que la propriété Davidson ne passa à la compagnie à fonds social nouvellement formée, mais le 23 septembre 1900, un contrat était signé, et l'honorable juge Aldéric Ouimet devenait président, et J.-U. Emard, secrétaire-trésorier.

On commença immédiatement l'ouverture de rues et on installa des trottoirs en bois rue Davidson (boulevard Monk). Il ne pouvait être encore question d'aqueduc, mais il y avait sur la propriété, plus tard occupée par M. Moïse Boyer, un puits qui fut, à l'origine, le puits commun. A mesure cependant que des gens bâtissaient, chacun creusait son propre puits qui fournissait d'ailleurs de l'eau très potable.

La question de transport surgit cependant, car les tramways ne dépassaient pas alors la rue Notre-Dame, au chemin de la Côte Saint-Paul. C'est alors que la compagnie songea à un service de transport gratuit. L'hiver, c'était un omnibus que les chevaux de M. Forrester traînaient et qu'un M. Turenne conduisait.

Il est intéressant de noter ici que la compagnie avait à peine complété deux plans d'opérations que d'autres petits syndicats se formaient pour les mêmes fins, ceux de MM. Ostiguy qui achetèrent la propriété Alex. Aubertin sur laquelle furent ouvertes plus tard les rues LeCaron, DeVilliers, Denonville, Cardinal, Hadley et Eadie; parmi ceux qui s'occupèrent activement de vente de lots dans le temps, signalons MM. Milton Macdonald, Horace Gagné, Albert Aubertin, Wilfrid Pepin, W. Clendenning, Raoul Duquette et autres, tous des noms de citoyens qui eurent une carrière assez remarquable.

Parmi les premiers pionniers de ce qui devait bientôt s'appeler Ville Emard, nous mentionnerons: Joseph Deslauriers, plombier de son métier; Alphonse La-combe, entrepreneur, qui fonda plus tard une section de la Saint-Jean-Baptiste et fut commissaire d'école; Moïse Boyer, Joseph Goodhue, W. Willis, M. Parker.

Narcisse Dupont, menuisier; Amable Brisebois, agent d'immeubles; Edouard Vauthier, Charles Veronneau, Philippe Baril, Ludger Daigneault, Abraham Benoît, Amédée Gagnon, Emilien Lalonde, J.-Herma Montreuil, Placide Laframboise, Odilon Perrault, Antoine Théorêt, Eximer Proulx et autres.

M. Thomas Henrichon fut le premier maire du Village du Boulevard Saint-Paul, assisté d'un conseil composé de MM. Alexandre Aubertin, Patrick Farmer, Honoré Lalonde, Amédée Gagnon et Amédée Daoust. En 1903, M. Patrick Farmer succède à M. Henrichon, comme maire; il est réélu en 1904 et l'année suivante c'est M. Abraham Benoît qui lui succède. Le poste de premier magistrat du village est dévolu à M. Charles Mignot en 1906 et 1907, et en février 1908, M. Joseph-Ulric Emard, fondateur de ce vaste développement immobilier, fut choisi comme maire. M. Emard fut le dernier maire du village puisque le 25 avril de cette même année le village obtenait une charte spéciale sous le nom de Ville Emard. Les premières élections de la nouvelle municipalité eurent lieu le 1er février 1909 et le docteur Léon Dubois fut élu maire.

1910! C'est l'ère des annexions. Onze municipalités suburbaines de Montréal sont annexées à la Cité. Ville Emard est l'une de celles-là.

Le 4 juillet, on procède à l'élection du premier échevin du quartier, et M. Joseph-Ulric Emard est élu. Le poste lui revenait de droit. M. Emard siégea au conseil municipal de Montréal jusqu'en 1914, et décéda en 1917. Son nom restera attaché au développement immobilier de la Côte Saint-Paul. Au Barreau, M. Emard a laissé le souvenir d'un avocat dont les connaissances en jurisprudence furent remarquables.

Le quartier de Ville Emard est aujourd'hui pleinement développé et sa population est nombreuse.

Texte de Léon Trépanier, O.B.E., colligé par Michel Dufour.

LES HABITATIONS MONTMAGNY

Pourquoi ne pas les construire sur la rue Galt?

Continuant sa politique de bien renseigner ses lecteurs LA VOIX POPULAIRE a entendu la semaine dernière les revendications de quelques éminents citoyens de la Côte St-Paul qui, à la suite de la parution d'un article publié en page 2 de la VOIX POPULAIRE du 11 avril dernier où le local populaire du Sud-Ouest constatait la construction probable des Habitations Montmagny. Ce groupe de citoyens de Côte St-Paul désire nous porter à l'attention des autorités municipales un projet qui, selon eux, répondrait d'avantage à la construction précitée.

On se souviendra que le local populaire du Sud-Ouest avait revendiqué les raisons suivantes contre la construction du Foyer pour vieillards, site situé en bordure de la rue Jolicoeur entre la rue Jogues et Montmagny soit l'ancien emplacement de l'école St-Jean Damascène; soient sur le degré de la pollution environnante, le bruit, les odeurs, la poussière et la vermine.

Conséquemment, il semble toujours d'après nos interlocuteurs que la population de Ville-Emard n'est

pas intéressée à recevoir un édifice de tel calibre et que Côte St-Paul, plus précisément l'ancien emplacement de l'école Marie de l'Incarnation situé sur la rue Galt angle Angers offrirait un site plus avantageux que le premier mentionné. Il est vrai que le terrain maintenant vacant pourrait offrir de nombreux avantages qui élimineraient de premier abord plusieurs obstacles que nous avons mentionné plus haut.

Cependant, il ne faut pas passer sous silence que de nombreux espaces verts sont présentement offerts à la population du secteur de Ville-Emard et que si le foyer était construit, là où le suggèrent les citoyens de Côte St-Paul, les espaces verts seraient assez rares.

A tout événement, il nous semble que les arguments apportés par ces citoyens ont du bon, ils méritaient qu'on le mentionne au public. Questionné à ce sujet, le con-

seiller Guy Moses se dit prêt en tout temps à rencontrer tout groupement du district qui souhaiterait obtenir de plus amples détails concernant ce projet. Il en est de même des conseillers Lamarre et Anfossi. En fait Monsieur Lamarre sera l'invité, du club Optimiste St-Paul cette semaine, mardi le 15 mai au Restaurant Adamo à St-Henri alors qu'il prononcera une intéressante conférence sur la venue du Métro dans le secteur. Pourquoi ne pas profiter de la circonstance pour y assister et par le fait même interroger vos conseillers municipaux qui se feront un devoir de vous renseigner?



C'est sur ce terrain vague (angle Galt et Angers) que certains citoyens de Côte St-Paul souhaiteraient voir s'élever les Habitations Montmagny: un foyer pour vieillards dont le site est des plus contestés. (Photo La Voix Populaire, Réal Lachance).

“J’espère qu’à l’avenir on ne mentionnera plus le nom de “Ville-Emard” dans La Voix Populaire

Richard Laplante

(C.C.) Richard Laplante, de la bibliothèque nationale du Québec, a fouillé les archives municipales de la Ville de Montréal, pour découvrir que le terme de Ville Emard est inadéquat, celui de quartier St-Paul étant plus approprié.

Le quartier St-Paul, tel qu’il existe présentement, a été formé du territoire de Ville Emard et de Ville St-Paul, toutes deux annexées à la Ville de Montréal le 4 juin 1910. A l’origine, ces deux municipalités n’en formaient qu’une appelée Village de la Côte-St-Paul érigé le 1er janvier 1875.

Ainsi la section ouest du Village de la Côte St-Paul prit le titre de municipalité de la paroisse de la Côte St-Paul le 9 mars 1878 puis celui de municipalité du Village de Boulevard St-Paul, le 13 octobre 1902

et enfin celui de Ville Emard le 25 avril 1908.

En 1916, le nombre des quartiers municipaux de Montréal était réduit à vingt. Le territoire des quartiers Emard et St-Paul fut rattaché au quartier St-Gabriel.

Lorsque Montréal fut divisée en 35 quartiers en 1921, le quartier St-Gabriel fut démembré. L’on détacha de son territoire l’étendue de terrain occupée jadis par les anciens quartiers Emard et St-Paul pour former le quartier St-Paul.

Il est donc à espérer que l’initiative de Richard Laplante saura plaire à tous ceux qui s’intéressent à notre petite histoire locale, plus particulièrement aux gens de Ville Emard ou plutôt du quartier St-Paul..!

Plus d'un million pour la construction de trottoirs à Ville-Emard

C'est la rénovation du mobilier urbain, la rénovation de nos quartiers qui se poursuit selon les plans et les promesses de nos édiles municipaux.

Cette fois-ci, c'est plus d'un million de dollars qui sera consacré à la construction de trottoirs sur le boulevard Monk, les rues Denonville et LeCaron ainsi que sur les rues Jacques-Hertel et DeVilliers. Les contrats sont même

octroyés et les travaux devraient commencer sous peu. On a même penser à faire la reconstruction de ces trottoirs la nuit, sur le boulevard Monk, afin de ne pas nuire au magasinage.

Entrons dans ce jeu de la rénovation. Que chacun embellisse son petit lopin de terre, sa propriété, ses alentours, afin que nos quartiers renaissent à une vie meilleure.

La vie est intense et colorée dans nos quartiers

Il fait toujours plaisir de jeter un coup d'oeil sur la vie intense de notre patelin, d'y voir évoluer les gens et d'analyser leurs agissements. Placé au centre de cette marée humaine qui va et vient dans un mouvement perpétuel, le journal La Voix Populaire enregistre, anime et dirige comme un phare, sur cette mer mouvante.

Et quelle vie, trépidante et colorée, active et diversifiée! Les derniers jours nous donnent des reflets de cette animation qui soulève nos quartiers.

Samedi, le 26 avril, plus de 700 personnes célébraient avec foi et gratitude le 70^e anniversaire de fondation de la paroisse Ste-Clotilde. Dimanche dernier, c'était au tour de notre groupe italien de chanter dans les rues les gloires du Seigneur et de St-Antoine avec une fierté édifiante. Et en cette même fin de semaine, plusieurs de nos cellules paroissiales en charismatique s'étaient rendues au stade olympique pour affirmer leurs croyances et leurs espoirs dans le Jésus-Sauveur. Plus de 50,000 participants Vie de foi!

Lors de la fête des Mères, dans nos écoles élémentaires, on a chanté l'amour des mamans et nous avons publié avec joie plusieurs poèmes émouvants de naïveté enfantine et de profonde tendresse. Ces compositions ont été utilisées pour chanter l'amour de nos mères par un poste de radio, toute la journée de cette fête. Dans les clubs de l'âge d'or, on a élu des reines mères et plusieurs dames ont été organisées en leur honneur. Reflets de vie familiale!

Dernièrement, nous avons eu le gala culturel et les jeux du sud-ouest et nos jeunes ont repris le baseball après les grandes finales de hockey. En fin de semaine, nous étions les hôtes du championnat provincial en gymnastique artistique et notre club Gadbois nous a fait grandement honneur. Manifestations de culture intellectuelle et d'éducation physique chez les jeunes qui savent se valoriser, guidés par une élite d'animateurs bénévoles.

Nos écoles secondaires et polyvalentes ont réussi cette année de superbes expositions de travaux d'élèves qui ont soulevé l'admiration des

connaisseurs et des milliers de visiteurs. St-Henri, Charles-Lemoyne, Honoré-Mercier et Notre-Dame du Bon-Conseil ont rivalisé avec les plus belles réalisations de nos Centres de Loisirs, qui eux aussi ont eu de superbes expositions d'artisanat.

Et que dire de nos Clubs sociaux, de nos clubs de l'Age d'Or qui multiplient leurs activités altruistes tout au cours de l'année. Récemment, les Chevaliers de Colomb de Côte St-Paul célébraient avec pompe et fierté leur 30^e anniversaire de fondation, pendant que le Foyer St-Henri réunissait plus de quatre cents participants pour honorer trois de leurs ex-président messieurs Lafaille, Bourgie et Cardinal. Et qui n'a encore en mémoire le mémorable Gala de La Voix Populaire qui réunissait plus de 500 personnes pour célébrer les 14 Personnalités de l'année 1978.

En fin de semaine, c'était fête dans St-Henri à l'occasion de la vente-trottoir, la mieux réussie depuis moult années et la semaine prochaine ce sera le tour de la Plaza Monk d'offrir une autre vente populaire dans les rues. Ces foires de quartier sont de plus valorisantes pour nos commerçants et leurs clients. C'est du commerce, mais sous le signe de la fraternité de l'amitié comme une fête de village.

Et nos conseillers municipaux encouragés par cette vie pittoresque de chez nous, apportent une contribution des plus valorisantes pour notre sud-ouest. On ne peut taire les noms de MM Lamarre, Anfossi, Prigent, Magnan, Lapostolle qui travaillent au bien-être de leurs commettants. Ils sont de toutes nos fêtes, de toutes nos organisations, avec une fidélité et une générosité reconnues.

Grâce à leur collaboration et à celle de tous les citoyens, nous vivons une vie intense et heureuse dans tous les domaines. Et ces fleurs que l'on veut faire pousser dans nos artères commerciales et que l'on voudrait voir autour de chaque maison ne sont qu'un faible symbole de notre joie de vivre dans le sud-ouest de Montréal.

Roma Hains, rédacteur-en-chef.

Ville Emard may get project

City offers first land in homes plan

FOR SALE: 1.2 acres in Ville Emard district, southwest Montreal, across from Ignace Bourget Park. Fully serviced with roads, sewers, schools, etc. Buyer must show plans to build at least 30 flats for families in \$17,000-\$32,000 income range. Price \$145,500.

The City of Montreal didn't put it quite like that, but that's what it amounted to yesterday when the first site went up for sale in the city's 10,000-homes program.

The city hopes that by making land available at competitive prices it will encourage builders to put up 10,000 housing units in the city in the next four years — and put the brakes on the city's loss of population to the suburbs.

The city is actually proceeding by way of tender calls. Specifications — including the fixed \$145,500 land price — for the Ville Emard site, running between Montmagny Ave. and Jogues St., were available at a city office beginning yesterday. The tenders are to be opened Oct. 31.

Builders' proposals will be judged by such criteria as the final price to the buyers, the design of the duplexes, triplexes and single-family houses to be built and how well the houses will fit in

with those existing in the neighborhood.

The tender call includes the usual provision that the city will not necessarily accept any tender.

The builders would buy the site outright from the city and ultimately sell the houses or offer them under some other form of tenure to the eventual occupants or landlords.

A note in the tender call says that "on first impression the sale price of the land may seem high for each housing unit" but purchasers should remember that the land is already serviced with roads, sewers and the like so the eventual purchaser will have to pay almost no local-improvement taxes for

the installation of such amenities.

Yvon Lamarre, chairman of the city executive committee, has said the city hopes to keep the sale prices of the land in the 10,000-homes project — much of it land the city has acquired through slum-clearance projects, tax foreclosures and other transactions in the past — at about 10 or 12 per cent of the eventual costs of the housing units.

Using that as a rule of thumb, the eventual purchase price of the housing on the Montmagny Ave. site works out to between \$40,500 and \$48,500 a unit or between \$81,000 and \$87,000 for a duplex.

— Harvey Shepherd

Land sale to aid city home plan

By HARVEY SHEPHERD
of The Gazette

The City of Montreal put about five acres of land in the Ahuntsic district on sale for \$437,000 yesterday as part of a campaign to encourage housing construction.

The city is trying to encourage private industry to build 10,000 housing units in the next four years suitable for people with annual incomes of \$17,000 to \$42,000.

Largest site

The Ahuntsic site, part of a tract of land that once belonged to a religious order, is the largest of a number of sites the city will try to sell in the first phase of its campaign.

The Ahuntsic tract consists of one-third of a 15.3-acre site bounded by Christophe Colomb and Olivier Maurault Avenues, Place de la Colom-biere and a line extending from the end of Legendre Street.

Prospective builders have been given until Nov. 21 to submit tenders describing how they would erect about 150 housing units on the site in three- to six-storey apartment buildings, triplexes, duplexes and row houses.

Bidders have been asked to describe how their proposals could be extended in the future to include about 450 units on the full 15.3 acres.

The first site offered for sale in the 10,000-homes project was a 1.2-acre plot in the Ville Emard district of southwest Montreal. The city wants to see about 30 units built on that site, for which tenders are to be opened Oct. 31.

Unlike the eventual buyers of homes on the Ville Emard site, those who live on the Ahuntsic tract would have to pay substantial local-improvement taxes for the installation of roads, sewers and the like.

But city planner Pierre Bourgeau said city staff are considering ways of making city standards for such services and building standards somewhat less exacting and costly than they are now. The Ahuntsic site was formerly owned by the Sulpician Order and came into the hands of the city as part of arrangements made by then Premier Maurice Duplessis to help religious orders out of financial difficulties.

Un nouveau parc dans Ville-Émard

Sur la rue Briand entre Springland et Allard, il y avait une laiterie voici



Une nouvelle balançoire au parc Campbell. (Photo LVP: Studio Dési - 364-2718)

quelques années. Après la destruction de la nouvelle bâtisse, le terrain est devenu vacant. Prochainement un petit parc sera aménagé à cet endroit.

M. Provost du service d'aménagement des parcs de la ville de Montréal, nous a appris l'érection d'un parc sur le terrain de l'ancienne laiterie. Le site sera nettoyé de tous les débris que des gens peu scrupuleux ont laissé trainer; Un mur à l'arrière du parc servira à délimiter la ruelle, le terrain sera nivelé et du gazon sera transplanté incessamment.

Au printemps, des jeux et des bancs seront érigés

pour le plaisir de tous.

Dans le parc Campbell ouest, les jeux ont été peints de couleurs rouge et blanche. Des jeux ont été installés: un dome géodésique, une chute de pompiers, un filet grimpeur, des nouvelles glissoires et une balançoire en forme d'animaux. Au printemps prochain, un autre dome devrait être installé dans ce parc et le chalet sera renoué durant l'été 80.

L'été passé, sur la rue Lavendrye angle Springland, un parc a été érigé d'après un nouveau concept. Des poteaux de téléphone enfouis à moitié sous terre et rapproché les uns des autres pour donner l'aspect de bateau, cabane, fort, au gré de l'imagination enfantine.

Du gazon devra être transplanté dans ce parc car, même si les enfants jouent dans le sable, il faut couper un peu de poussière autour. Un parc fait seulement de poteaux de téléphone, il y en a qu'un dans toute la ville de Montréal et il est situé dans notre quartier.



L'ancienne laiterie, sise sur la rue Briand, entre Springland et Allard, deviendra prochainement un parc, au grand plaisir de tous les enfants de ces environs. (Photo LVP Studio Desi 364-2718)



Un nouveau concept architectural; des poteaux coupés pour composer le bâtiment au choix de l'enfant. (Photo LVP: Studio Dési - 364-2718)

L'AGAC participe à l'Opération-Commerce

Chers membres,

En tant qu'Association des Gens d'Affaires de Côte St-Paul, l'AGAC, nous avons assisté à une soirée d'information, au poste 22, le 9 novembre dernier.

Sous la diligence du sergent-détective Réjean Poirier et de l'agent Richard Guillemette, nous avons pris connaissance de l'Opération-Commerce, qui fut très appréciée de nos membres par son aspect informatif.

La guerre ouverte que ces deux policiers font au crime est exactement le mot d'ordre que l'AGAC s'est donné cette année, soit: la lutte au crime sous toutes ses formes. J'ai donc fait la demande à nos marchands pour que les policiers puissent continuer à approfondir leur travail par des visites à nos commerces, des rencontres où ils pourraient dialoguer avec les marchands pour les informer de tous les trucs du métier de criminel, la prévention du crime, la façon qu'un marchand peut, à l'intérieur de son commerce, donner une description exacte du voleur (ex: prendre la hauteur d'une tablette ou marquer le cadrage de porte, etc...) la rapidité avec laquelle il doit s'exécuter et éviter le plus possible une perte de temps. L'accord de l'assemblée fut unanime.

Le taux de criminalité important dans notre secteur et l'épreuve parfois irréparable subit par nos marchands, nous force à vous demander d'encourager par votre support et votre compréhension, le travail du sergent-détective Poirier et du constable Guillemette contre la lutte au crime.

Nous, de notre côté, nous vous informerons

des allées et venues de certains individus louches, au meilleur de notre connaissance et nous nous ferons le porte-parole vis-à-vis de nos clients pour qu'ils rapportent sans crainte des informations sur les méfaits publics, etc... En deuxième lieu, lors de notre promotion du mois de février (dont vous recevrez des informations, bientôt) nous parrainerons une section contre le crime.

Vous pouvez toujours compter sur notre association, pour vous seconder dans votre



Cette soirée d'information était donnée par le sergent-détective Réjean Poirier et le constable Richard Guillemette.



Tel qu'annoncé par son président André Hubert il y a quelques semaines, l'Association des Gens d'Affaires de Côte St-Paul (A.G.A.C.) s'est donné comme objectif d'augmenter la sécurité des marchands et de faire baisser de façon tangible le taux de criminalité dans le secteur. La semaine dernière, des membres de l'A.G.A.C. assistaient à une soirée d'information donnée au poste 22 dans le cadre de l'Opération Commerce qui vise à sensibiliser les marchands à la prévention du crime. Parmi les membres de l'A.G.A.C. présents à cette soirée, on aura Mme Francine Hubert, MM. André Decelles, André Hubert et Réal Gauthier.

(Photos LVP - Yves Boucher)

travail, qui est parfois ingrat, et nous nous devons, je crois, d'appuyer ces deux policiers dans leur excellent boulot.

André Hubert, président de l'AGAC.



INFO SUD- OUEST

-Par Jean-Pierre Trudel

Barrez vos portes d'automobiles

Récemment, dans Ville-Emard, deux jeunes de 11 et 12 ans se sont amusés (sic) à tester les portes de quelque 90 automobiles en stationnement. Sur ce nombre, environ 50 n'étaient pas verrouillées et les deux adolescents prenaient ce qui était à portée de la main. Est-il encore nécessaire de vous rappeler de barrer vos portes d'automobiles même si vous ne devez être absent que quelques minutes.

Près du métro

Monk

Une dame a été victime d'un vol à l'esbrouffe alors qu'un suspect lui a arraché des mains sa bourse ainsi qu'un sac contenant des cadeaux des Fêtes.

Livreur délesté de \$100.00

Un jeune livreur du marché Rolland, coin Desmarchais et Eadie, a été accosté par deux suspects qui l'ont intimé de leur remettre l'argent qu'il avait en sa possession. Pour ajouter du poids à leur demande, un des suspects asséna un coup de poing à la figure de la victime qui ne

résista pas et les deux filous lui vidèrent les poches des 100.00\$ qu'elles contenaient.

Témoin recherché

Une personne a été témoin d'une altercation survenue au chemin de la Côte St-Paul et rue Ste-Emilie vers 1715, jeudi le 1er juillet 1982 vers 17h15. Cette personne est priée de téléphoner à 933-5358. Une forte récompense pour dédommagement.

Vois sur la personne

Plusieurs citoyens (ennes) ont été victimes de vols alors qu'ils (elles) déambulaient dans les rues du secteur.

C'est ainsi qu'un homme a été soulagé de 200.00\$, coin Monk et Jacques-Hertel, par deux suspects qui l'ont menacé avant de s'enfuir.

Le 26 décembre, vers 3h00 du matin, un jeune

homme de 19 ans qui semblait en boisson a été accosté par trois individus, coin Shearer et Centre, qui ont pris tout son argent, soit la somme ridicule de 5.50\$.

Un veillard de 72 ans a été surpris par deux crapules à l'arrière du 2580 rue St-Jacques. Lorsque ceux-ci l'ont projeté par terre, l'homme s'est mis à crier, ce qui a attiré l'attention de plusieurs passants et qui a mis les voleurs en déroute.

A défaut du contenu du coffre-fort...

Deux bandits ont ligotté et baillonné le caissier de la station libre-service Shell, 2770 ouest, Notre-Dame. Alors que l'un des voleurs servait les clients comme si de rien n'était, son partenaire tentait pendant deux heures d'ouvrir le coffre-fort. Comme celui-ci résistait à tous

les assauts, nos deux compères se sont contentés de l'argent de la caisse soit 250.00\$.

Capturé après deux vols de banque

Michel Paquette, 28 ans, du 115 Parc G.-E. Cartier, aura à répondre de deux accusations de vols à main armée suite à deux vols de banque qu'il aurait commis le 22 décembre dernier. Il se serait tout d'abord présenté, vers 10h50, à la Banque Nationale, 2971 ouest, rue Notre-Dame.

Arrivé à une caisse, il aurait volé la somme de 1,600.00\$ sous la menace d'un revolver à un homme qui venait faire un dépôt. Il s'enfuya ensuite à pied avant de sauter dans un taxi. Toutefois, il fut aperçu par deux constables en civil qui le suivirent jusque dans le centre-ville avant de perdre sa trace. Mais la "journée de travail" de Paquette

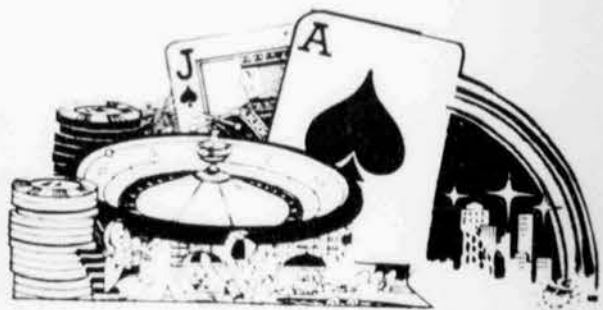
n'était pas terminée puisqu'il aurait commis un autre vol à main armée à une succursale de la Banque de Commerce rue Stanley. Comble de malheur pour Paquette, en sortant de la banque il fut reconnu par l'un des deux constables spéciaux qui l'avaient poursuivi un peu plus tôt et il fut capturé après une brève chasse à l'homme. On lui a refusé tout cautionnement.

Vol au métro Charlevoix

Un suspect, qui semble-t-il avait une clé, s'est introduit dans le local du changeur au métro Charlevoix où il a dérobé pour 1,000.00\$ en billets et 300.00\$ en argent comptant. Il était armé d'une carabine tronçonnée.

Servez-vous

Un ou des suspects ont réussi à s'introduire dans la station-service Church, 2170 De l'Eglise, en brisant deux vitrines. Ils ont vidé la caisse et la distributrice de liqueurs, ce qui leur a rapporté 280.00 \$.



Une réalisation du Club Richelieu Côte St-Paul/Ville-Émard *LA SOIRÉE CASINO-VEGAS:*



Avec M. Jean-Jacques Mercier comme croupier, le sourire était de mise chez les joueurs.

La 2^{ème} SOIRÉE CASINO VEGAS organisée par le Club Richelieu Côte St-Paul/Ville-Emard a connu un grand succès. Une ambiance vraiment spéciale régnait dans la grande salle de l'école James Lyng. Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont encouragé le Club Richelieu Côte St-Paul/Ville-Emard. Nous vous présentons plusieurs photographies qui permettront à ceux et celles qui ont assisté à cet événement de revivre cette soirée.



M. Maximilien Polak a remis son trophée à la grande gagnante de la soirée, Mme Thérèse Call du groupe Domtar. Elle a gagné avec un montant de \$243 millions!!!



Quelques heures à peine après la soirée **CASINO VEGAS**, les téléphones n'ont pas dérogé à nos bureaux pour féliciter les organisateurs de cette activité bien spéciale.

A tous ces gens qui nous ont félicité nous leur avons fait la même réponse: les grands responsables du succès de cette soirée furent les bénévoles.

En effet ce sont vous mesdames et messieurs, les

bénévoles, qui avez rendu cette soirée possible et qui en avez fait un tel succès. Qui plus est beaucoup de personnes nous demandent déjà quand nous allons récidiver.

Que vous ayez eu un rôle de premier plan ou que vous ayez travaillé dans les coulisses, votre ardeur au travail a été très importante au déroulement de cette soirée grandiose.

Cette belle équipe que vous avez formée fut la clé de la réussite de cet événement.

Ces mois de préparation se sont terminés d'une façon spectaculaire. En vous demandant de venir donner un coup de main au club Richeheu Côte St Paul

Ville-Emard nous savions pouvoir compter sur votre bonne volonté, mais la façon avec laquelle vous vous êtes acquittés de votre tâche a dépassé toutes nos

Le succès de la soirée **CASINO VEGAS**, c'est le vôtre.

Mille fois merci... et à la prochaine.

Les organisateurs de la soirée **CASINO VEGAS**

Pierre Lecours
Claude Mercier



Yvon Lamarre s'est improvisé croupier au Black Jack pour Germain Prigent et Angelo Anfossi. Ne vous inquiétez pas, ces Messieurs ne pensent pas à quitter la politique municipale pour devenir joueurs professionnels.



Roma Hains et Yvon Lamarre se sont affrontés au "Monstre". Si l'on en juge par leur physionomie, ils ne prenaient pas cette "bataille" tellement au sérieux.



Ginette Jubinville est bien entourée par Georges Durivage et Maximilien Polak.



"J'en prends une autre ou pas", c'est ce que semble se demander Murphy Savoie devant le "vétéran" croupier Tony Volikakis pendant que Rene Paris suppute ses chances.



Si l'on se fie au visage épanoui de Denise Boudrias, la "banque" devait avoir le meilleur sur les joueurs.



Blaise Lemay, responsable des croupiers, s'est assuré que Nicole Loiseau ne trichait pas car elle a plus d'un tour dans son sac, la vilmeuse!



Le Pere Sylvio Michaud a pêché(!) par excès de générosité à sa table de Black Jack: tout le monde gagnait...



Luce Lecours et Jean Pilon sont devenus, en l'espace d'un soir, des experts de la roue de fortune... qui a fait plusieurs infortunés.



La Clé Enchantée a su mettre de l'ambiance dans la salle avec leur répertoire, surtout la chanson "Comment ça va"!!!



Au tour de Maximilien Polak et d'Angelo Anfossi de tenter leur chance au "Monstre". Qui a gagné???



Pas de politique ce soir, voilà ce qu'ont décidé Raymond Savard, Yvon Lamarre et Angelo Anfossi.



Pendant qu'André Pilon dit "Faites vos jeux", ses assistants Yvon Lamarre et Roma Hains n'attendent que le signal du départ à la roulette.



Une ambiance formidableregnait dans la grande salle de l'école James Lyng.



Le président du Club Richelieu Côte St-Paul/Ville-Emard, Pierre Lecours, pose en compagnie des "millionnaires d'un soir". On aura reconnu Mme Thérèse Call (\$243 millions), Mme Botari (\$96,389,000.00) M. Salzer (\$91 millions), Ginette Boucher (\$87,500,000.00), Gilles Beaulieu (\$73,500,000.00), Delma French (\$45,319,000.00) et Rolland Dionne (\$14,425,000.00).

**LES PHOTOS SONT DE
GUY BOULIANE, 768-4777**



GERMAIN PRÉSENT
Conseiller-District 43



YVES MAGNAN
Conseiller-District 42

*Félicitations au Club
Richelieu pour cette
superbe organisation.
Vos conseillers municipaux*



YVON LAMARRE
Conseiller-District 44
Président Comité exécutif de
la Ville de Montréal



ANGELO ANFOSSO
Conseiller-District 45
Membre du Comité exécutif
de la Ville de Montréal

L'Association des bénévoles du Centre hospitalier de soins prolongés (CHSP) de Ville-Emard a recueilli \$8.400. lors de la campagne de souscription qui s'est déroulée du 23 avril au 6 mai dernier.

La somme recueillie cette année dépasse de quelques centaines de dollars celle de l'année dernière. C'est pourquoi les organisateurs sont fiers du résultat obtenu.

Voici donc un bref aperçu du bilan de cette troisième campagne de souscription. D'abord, une somme de \$2.362,54 a été recueillie lors de la collecte dans les caisses populaires et les banques à charte du quartier. La présidente de l'Association des bénévoles, Mme Denise Ducharme, s'est dite très satisfaite de l'accueil des gérants des caisses et des banques. "Tous les gérants ont été gentils et très accueillants pour nos bénévoles. Nous en sommes

très heureuses", nous a-t-elle dit.

La ligue de 25¢ qui a eu lieu le samedi 5 mai sur le boulevard Monk a réussi à atteindre une longueur valant la somme de \$874,50 dépassant également le montant recueilli en 1983. La collecte intensive qui s'est déroulée le dimanche 6 mai en après-midi n'a pas donné les résultats escomptés, mais les bé-



Le spectacle donné par Monique Saintonge a ravi les quelque 100 personnes présentes.



Après avoir inauguré la ligne de 25¢, le président d'honneur de la campagne de financement, M. Angelo Anfossi, a signé le Livre d'or.



Monique Saintonge a été félicitée par M. Roma Hains, Mlle Monique Gervais, Mme Denise Ducharme, le Père Sylvio Michaud, M. Angelo Anfossi, M. Jean-Jacques Mercier, Mme Rollande Anfossi, M. Donald Rayle et Mme Lucienne Hains.

(Photos LVP - Studio Lab 90, 931-3371)

névoles ont réussi à recueillir \$315. Mme Ducharme tient à remercier les jeunes qui ont travaillé à faire du porte-à-porte dont les Commandeurs, les Signaleurs et les Kamssocks de la paroisse St-Jean-de-Matha.

Enfin, soulignons que le spectacle de la chanteuse Monique Saintonge a été très apprécié. 100 personnes ont assisté au spectacle qui a plu aux gens de tous les âges. Mme Saintonge était accompagnée de l'organiste Donald Rayle. Les profits du spectacle se chiffrent à \$716,00.

De plus, des dons d'un total de plus de \$4.000 ont été reçus par le courrier. Il y a eu aussi des dons substantiels de la Fondation Yvon Lamarre et des Amis de St-Henri. D'ail-

leurs d'autres dons sont attendus d'ici les prochains jours.

"GÉNÉREUX ET EXTRAORDINAIRES"

Mme Ducharme s'est dite très heureuse du résultat de cette campagne. "Les gens du sud-ouest sont généreux et extraordinaires. Je suis satisfaite cette année de la somme recueillie pour les dames âgées

du CHSP", a-t-elle dit. De plus, elle a tenu à remercier toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin au succès de cette campagne. "Je remercie sincèrement le président d'honneur de la campagne de 1984, M. Angelo Anfossi. Il a accompli un travail énorme pendant des semaines. Grâce à lui, nous avons reçu des

dons de citoyens italiens. M. Anfossi a fait preuve d'un dévouement et d'une générosité exemplaires. Il a donné du temps à notre cause sans compter ses heures. Je le remercie au nom de tout le comité", de dire Mme Ducharme.

La présidente de l'Association des bénévoles veut également remercier M. Jean-

Jacques Mercier qui a agi comme maître de cérémonie lors du spectacle de Monique Saintonge. Elle remercie aussi le curé de St-Jean-de-Matha, le Père Sylvio Michaud, l'équipe de "La Voix Populaire" ainsi que les membres du Club des Aigles. "Grâce à eux, a-t-elle mentionné, on a atteint le succès".



M. Olivier Couturier comptait l'argent sous les yeux de M. Anfossi.

**Angelo Anfossi
a atteint son
but**

L'Association des bénévoles
du C.H.S.P. Ville-Emard:
**\$8,400.00 pour les
loisirs des dames âgées**

Le député Gilbert Chartrand annonce \$701,000.00 en subventions pour le comté de Verdun/Côte St-Paul

M. Gilbert Chartrand, député fédéral de Verdun/St-Paul, a annoncé au nom de Mlle Flora MacDonald, ministre de l'Emploi et de l'Immigration, la création de 78 emplois dans cette circonscription. Ces emplois ont été créés grâce à un octroi de \$701,000.00 versé dans le cadre du programme fédéral d'emplois "Canada au travail". Ils sont répartis dans 26 projets approuvés par la ministre et totalisent 2,133 semaines de travail.

"Je suis heureux d'annoncer ces projets," a déclaré M. Chartrand.

Je voudrais profiter de cette occasion pour inviter les entreprises, les municipalités et les organisations locales à tirer avantage de ce programme en mettant sur pied de nouveaux projets qui répondent aux objectifs de Canada au travail".

Dans le but de faire un choix le plus judicieux possible, M. Chartrand a été conseillé par un comité consultatif dont les membres étaient représentatifs des différents groupes du comté visés par le programme. Ce comité avait la tâche de



Le député Gilbert Chartrand invite les entreprises, les municipalités et les organisations locales à mettre sur pied des projets.

sélectionner les projets qui répondaient le mieux aux besoins de Verdun/St-Paul, tout en étant éligibles selon les critères du programme. L'objectif de celui-ci est de créer de nouveaux emplois dans des secteurs d'activité figurant dans les priorités locales, en encourageant plus particulièrement la création d'emplois pour les jeunes, les femmes, les autochtones et les personnes handicapées. Le programme favorise également les projets ayant des possibilités sérieuses de se poursuivre ultérieurement

par autofinancement.

Dans le cas du comté de Verdun/St-Paul, le choix des projets a été fait en tenant compte de la répartition entre les différents groupes cibles (jeunes, personnes âgées, femmes) et entre les régions (Verdun, Côte St-Paul, Ile des Soeurs). De plus, une partie de l'allocation globale a été accordée à la ville de Verdun en vertu d'une entente avec le gouvernement du Québec, pour trois projets qui permettront à la municipalité de mettre sur pied des services additionnels aux concitoyens.

Exposition de photos anciennes de Côte St-Paul et Ville-Emard: Appel à tous les résidants du secteur

La bibliothèque Marie Uguay organise une exposition de photos du quartier Ville-Emard et Côte St-Paul datant de 1930 et d'avant.

Pour ce faire nous avons besoin de **votre** participation.

Si vous possédez des photos illustrant le quartier Ville-Emard et Côte St-Paul vous êtes invité(e)s à nous les prêter pour une durée d'un mois et demi.

Nous sélectionnerons les 20 meilleures photos qui nous auront été remises. Ces photos seront agrandies et exposées en permanence à la bibliothèque.

Quels sujets?

Nous recherchons des photos illustrant la vie au quotidien dans notre secteur: regroupement d'élèves, scènes de rues, cérémonies officielles, etc...

Comment procéder?

Vous pourrez nous remettre vos photos en personne à la bibliothèque, 6052 boul. Monk.

Un accusé de réception vous sera remis et nous donnerons à vos photos toute l'attention voulue. Dates de remise des photos: **du 2 au 26 juillet**. Nous communiquerons avec vous, fin août, pour vous remettre vos photos.

Aucune photo origi-

nale ne sera exposée ce seront des agrandissements réalisés à partir de vos photos qui le seront.

INVITATION

Vous serez invité(e)s à une soirée vernissage fin septembre; les noms des gagnants seront alors dévoilés. Un prix spécial sera remis au propriétaire de la meilleure photo.

Donc si vous possédez des photos du secteur Ville-Emard et Côte St-Paul nous vous invitons à nous les faire parvenir. Ce sera là une excellente façon de nous faire découvrir notre passé collectif!

Ville Emard residents don't want toxic storage



DON FRANKSON
Worried about land value

By **RICK BOYCHUK**
of *The Gazette*

A group of Ville Emard residents is threatening to seek an injunction to stop the City of LaSalle from storing up to 10,000 truckloads of toxic waste near their homes.

Although a contractor working for LaSalle began trucking the wastes to the edge of the Ville Emard area in southwest Montreal last month and has hauled in 3,000 truckloads, the residents say they only recently learned the growing pile of dirt behind their homes is toxic.

Resident Michel Martin said everybody thought the dirt was coming from work on a shopping centre, Carrefour Angrignon, that is nearing completion about a block from where the conta-

minated soil is being stored.

"The fence around the property where they are dumping the soil has fallen down in some places so children could get in there," Martin said. "And there is a very strong smell coming from the site." Martin has collected 200 names on a petition protesting the waste storage.

"We may apply for an injunction to halt the work," he said. "For the moment, we want a fence to keep children off the site. In the long term, we want them to find somewhere else to dispose of these wastes."

Another resident, Don Frankson, said he moved into a new house last year and is worried both about the presence of toxic waste and the effect it could have on property values.

The soil being stored at the

site just off Newman Blvd., just outside Montreal territory, is being trucked from a LaSalle neighborhood that was built on an old municipal dump.

Last year the dump was found to be contaminated with industrial wastes. Quebec and LaSalle are spending \$8.3 million to clean up the site.

Eight duplexes that were built on the dump were purchased by LaSalle and demolished to make way for the cleanup. Another six duplexes that were also purchased may escape demolition. Ten others have been evacuated for the duration of the work.

The wastes will be stored in the open until next summer when they will be buried on the same property in a specially-built basin lined with plastic sheeting.

Yesterday, LaSalle Mayor Michel Leduc said the Ville Emard residents are in no danger because air tests at the excavation site show very low levels of the contaminants.

He said if the air is safe at the excavation site, there is no reason to think there may be dangerous vapors at the storage lot.

But Daniel Green, co-president of the Société pour vaincre la pollution, said the site should be tested because exposing the contaminated soil to air and the sun may increase the volume of dangerous vapors in the air.

LaSalle official Gerald Lawrence said there is no immediate need for a fence because there is no easy access to the site, but one will be erected after all the contaminated soil has been moved.

Envahis par des odeurs nauséabondes et inquiets pour leur santé, à la suite du déversement de quelque 100,000 mètres cubes de terre contaminée à environ 1,000 pieds de leurs résidences, des citoyens de Ville-Emard partent en guerre contre Ville LaSalle.

Jean-Pierre Trudel

La terre contaminée provient de l'excavation de l'ancien dépot public de Ville LaSalle qu'on a décidé de vider parce qu'on craignait que le sous-sol bourré de produits chimiques et toxiques contamine l'aqueduc de Montréal situé tout près.

En guerre contre une montagne de terre contaminée

Le gouvernement du Québec a d'ailleurs accordé une subvention de près de \$7 millions à LaSalle pour procéder à cette opération.

Le terrain choisi pour disposer de la terre contaminée est situé sur le boulevard Newman à LaSalle, aux limites du quartier Ville-Emard.

L'inquiétude des citoyens de ce quartier montréalais grandit de jour en jour. L'un des responsables du mouvement de pro-

testation, Michel Goldyn, déclarait au journal: «Si cette terre était dangereuse pour l'aqueduc de Montréal, qu'est-ce qui nous prouve qu'une fois à l'air libre elle ne présente pas le même danger?»

On a beau faire des prélèvements d'échantillons d'air sur le site du dépot, il n'en est pas de même sur le terrain du boulevard Newman. Cette montagne de terre contient plusieurs polluants et ce ne sont pas seulement les odeurs

bizarres qui nous dérangent, mais on se demande s'il n'y a pas de danger que nous attrapions des maladies graves.»

Environ 200 citoyens du secteur ont signé une pétition, on a fait parvenir une lettre au ministre de l'Environnement, des représentations ont été faites auprès des autorités de LaSalle et Montréal mais jusqu'ici les citoyens de Ville-Emard n'ont eu droit qu'à de l'indifférence ou des paroles rassurantes.

Ville Emard et Côte Saint-Paul se dotent d'un Conseil des aînés

Soucieux de protéger les intérêts des personnes âgées, les citoyens des quartiers de Ville Emard et Côte Saint-Paul viennent de se doter d'un Conseil des aînés.

Monelle Saindon

En plus de rassembler tous les organismes de personnes âgées au-delà des divisions qui isolent trop souvent ces groupes, le Conseil des aînés regroupe aussi quelques représentants d'organismes sociaux et communautaires intéressés par la qualité de vie des personnes âgées.

«Notre principal objectif est de représenter

les personnes âgées de notre territoire auprès des instances gouvernementales et socio-économiques», explique Roger Fournier, représentant de la Résidence Holy Cross au sein du comité provisoire du Conseil des aînés.

«Les personnes âgées ont des droits à promouvoir et des intérêts à défendre mais elles ont très peu de tribunes pour se faire entendre.

«Le Conseil des aînés,

en misant sur la solidarité des divers organismes, espère justement devenir une tribune d'importance que les gouvernements écouteront.»

L'idée d'un conseil réunissant les principaux intervenants auprès des personnes âgées a été lancée à la suite de la publication d'une étude réalisée par le Département de santé communautaire du secteur. Celle-ci révèle que la population des quartiers Ville Emard et Côte Saint-Paul passera de 33,465 à 26,000 personnes en 1991 et que des 26,000 personnes encore domiciliées dans le sec-

teur, 10,676 auront 50 ans et plus.

Le Conseil des aînés de Ville Emard Côte Saint-Paul a fait sa première apparition publique mardi dernier dans le cadre d'une journée de festivités et de sensibilisation. A cette occasion, trois bénéficiaires du Centre d'accueil Yvon Brunet, Mmes Ellen McDonnell-McDonovan, Eva Larocque et Eva Félix, ont été honorées pour leurs cent printemps bien sonnés. Un spectacle avec André Lejeune et ses musiciens a aussi été présenté à la Maison de la Culture Marie-Uguay tandis qu'une séance d'information permettait aux participants de se renseigner sur l'organisation de l'élection des membres du comité exécutif permanent du Conseil des Aînés. Celle-ci doit avoir lieu au cours du mois de mars.

Pour plus d'informations, il faut communiquer avec le 765-9861.



Photo Michel MILLER

Une autre bénéficiaire du centre d'accueil Yvon Brunet qui affiche fièrement ses 100 printemps, Mme Eva Félix.

MONTRÉAL

Le déclin du Sud-Ouest

Isabelle Paré

Ici, plus d'une personne sur quatre est à la recherche d'un emploi ou prise en charge par l'État. Les terrains boueux côtoient des industries fantômes dont l'heure de gloire n'est plus qu'un souvenir vague. Le salaire moyen plafonne à \$ 12,000.

Ce n'est pas Liverpool mais le Sud-Ouest de Montréal. Le déclin que connaissent les quartiers de Pointe Saint-Charles, Saint-Henri, de la Petite Bourgogne et du Griffintown n'est pas nouveau. Toutefois, la gangrène semble maintenant s'étendre aux quartiers de Côte Saint-Paul et de Ville-Émard où le dernier relevé du taux de chômage culmine à 16 %, le même que celui enregistré à Liverpool, une des villes les plus affectées par le chômage des grands pays industrialisés.

Selon Mme Noëlle Samson, de la Clinique communautaire de Pointe

Saint-Charles, on peut encore vivre à la Pointe, mais on ne peut presque plus y travailler. Seulement 15 % des emplois sont occupés par des gens du quartier. La clinique a choisi de défier la loi en accordant des certificats d'incapacité au travail aux jeunes pour qu'ils aient droit au plein montant de l'aide sociale versé seulement au plus de trente ans.

Depuis les cris d'alarme lancés lors de la fermeture des usines Coloco et Simons, la situation se serait passablement détériorée.

Depuis toujours affecté par la pauvreté, le « Liverpool » montréalais semble aujourd'hui plus que jamais imperméable à la prospérité que projettent les tours du centre des affaires à l'horizon. À Pointe Saint-Charles, où la pauvreté atteint un taux inégalé au Québec, la coupure avec le centre-ville est frappante. Vestiges d'une autre époque, les trois seules voies d'accès sont deux vieux ponts enjambant le canal Lachine et

Voir page 8: Le déclin



PHOTO JACQUES GRENIER

À deux pas d'un centre-ville en pleine croissance c'est la stagnation où se prépare ici, sur le site de l'ancienne gare de triage du CN, la construction de condos.

le tunnel Wellington, un gouffre sans lumière datant de l'après-guerre, dont l'on ressort avec l'impression d'avoir effectué un voyage dans le temps.

Habitée par 30,000 personnes en 1920, la Pointe a vu sa population décliner après l'ouverture de la Voie maritime qui a sonné le glas du canal Lachine. Aujourd'hui 18,600 personnes y vivent toujours 40 % d'anglophones de souche irlandaise et 60 % de francophones. Trois millions sur quatre vivent de prestations de l'État et 40 % des familles sont monoparentales. Un portrait peu envieux que partagent en partie Saint-Henri, la « vieille » Petite Bourgogne et Griffintown.

Les conditions de logement se sont légèrement améliorées, 90 unités de logement en coop y seront créées cette année, mais le loyer moyen va quand même gruger jusqu'à \$ 560 par mois dans le revenu mensuel de \$ 662 de l'aide sociale.

À quelques sauts du centre-ville, la Petite Bourgogne et Pointe Saint-Charles sont plus qu'alléchantes pour les promoteurs immobiliers, mais ces logements flamboyants neufs sont destinés à une population plus fortunée.

Les anciennes usines de la Canadian Bag, de Beiding-Corticeil, de Redpath Sugar et de la Stelco qui se mirent dans les eaux noires du canal Lachine, sont maintenant converties en condos ou en passe de le devenir. Autant de sites potentiels pour loger des entreprises perdues aux abords de quartiers minés par le chômage, déplorent les gens du PEP. Deux autres sites promoteurs, les Ateliers Hall et le bâtiment Philips ont été récemment rasés par les flammes.

À ce chapitre, la Ville s'est contentée de reconnaître la vocation industrielle du canal. Ce qui n'empêche pas un promoteur de muter d'anciennes usines en condos, mais l'oblige seulement à obtenir l'accord de l'administration municipale. Seul oasis dans ce désert, la Société de développement industriel de Montréal (SODIM), a rembré certains terrains et construit un bâtiment de 30,000 pieds carrés où logent maintenant de petites entreprises.

Le conseiller municipal de Pointe Saint-Charles, Marcel Sévigny, estime que la CIDEM et la SODIM ne sont pas aussi actives qu'elles devraient l'être dans cette zone « sinistrée ». « On a trouvé un terrain en moins de deux pour reloger Télé-globe, mais quand il s'agit de trouver un site pour l'école d'entreprises du Sud-Ouest, on attend toujours ». Le niveau d'éducation moyen des jeunes est un secondaire III, pas terminé. Les comités de reclassement, qui offrent aux travailleurs licenciés des emplois à peine plus payants que le salaire minimum, sont un échec.

C'est à ces maux chroniques que le CRESOM devra donc s'attaquer au cours des prochains mois pour stopper la détérioration du Sud-Ouest. Les sommes à injecter par Québec et Ottawa pourraient être en proportion plus importantes que celles versées dans le cadre de la relance de l'Est de Montréal, estime le président du Comité, M. Roger Lanoue.

« Dans l'Est, on a réagi à la crise des années 1980, alors qu'ici on doit s'attaquer à des problèmes entraînés depuis les années 50 », affirme-t-il. Des recommandations touchant tant l'aménagement, l'habitation que l'emploi seront présentées à l'automne aux gouvernements.

Les groupes communautaires exclus de la démarche dans l'Est, seront parties prenantes des propositions du CRESOM, affirme M. Lanoue. Chose certaine, on ne veut pas répéter les mêmes erreurs que pour

la relance de l'Est de Montréal où, un an après l'annonce de près de \$ 500 millions pour redresser l'économie, la grogne se fait maintenant sentir. Demain : où en est la relance de l'Est

City's southwest is ghetto of poor, committee finds

By SUSAN SEMENAK
of The Gazette

Southwest Montreal has become a ghetto of unemployment and poverty, says a gloomy report by a committee looking for ways to stop the area's "economic hemorrhage."

The report, prepared by the Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi du Sud-ouest de Montréal, calls for government pro-

grams to attract new small and medium-sized business to the area, preserve its industrial zoning and help low-income families find affordable housing.

The area, which encompasses St. Henri, Point St. Charles, Ville Emard and Little Burgundy, has been devastated by recent plant closings.

Coleco Ltd. moved its toy operation to Taiwan in 1987, putting 300

people out of work, followed by Simmons Ltd. which laid off 200 workers when it moved its mattress plant to Ontario. The two plants were the last large ones in St. Henri district.

Committee spokesman Réal Bouvier said residents are fearful that there is no end in sight to the decline of an area that was once the industrial heartland of Canada.

Bouvier said the sale of O'Keefe Breweries to Molson last winter will

cut another 525 jobs. And if subsidies to Via Rail's passenger service are cut back or discontinued, as the federal government has hinted, more than 2,600 employees at Via and Canadian National shops in Point St. Charles stand to lose their jobs.

"This area needs urgent attention," Bouvier said in an interview. "It has the highest concentration of welfare recipients in Quebec. One-third of the population is jobless."

The committee, headed by Roger Lanoue, an economist and former Hydro-Québec executive, found that southwest Montreal has lost an average of 1,000 jobs a year for the last two decades.

Wages in the area are nearly 30 per cent lower than the Montreal average and twice as many residents depend of social assistance. Residents generally have less education, reduced life expectancy and a higher

infant mortality rate, the committee concluded.

The committee, composed of 16 community activists, business representatives and government officials, has taken one year to study the socio-economic problems plaguing southwest Montreal.

It plans to meet with the community and present a series of recommendations to the three levels of government by September.

Le sud-ouest de Montréal est « la Terre-Neuve de la région métropolitaine », dit le CREESOM

Le chômage et l'aide sociale y coûtent \$ 125 millions aux gouvernements

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Diagnostic alarmant du Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi du Sud-Ouest de Montréal (CREESOM): ce secteur est la « Terre-Neuve de la région métropolitaine ». Trente pour cent de la population active ne travaille pas. Une concentration unique de pauvres au Canada. C'est bien plus que le taux officiel de chômage.

Quelque 20 000 pertes d'emplois en vingt ans, 6 100 assistés sociaux, un revenu moyen jusqu'à 28 p. cent inférieur à celui de l'ensemble du territoire montréalais, une population moins scolarisée — moins qu'une neuvième année — et une santé en péril.

Pour les quartiers Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne, Griffin-Town et Ville-Émard, le chômage et l'aide sociale coûtent actuellement 125 millions de dollars aux gouvernements.

Tout près du centre-ville, le secteur sud-ouest craint d'autres fermetures, après celle d'O'Keefe par la fusion de cette compagnie avec Molson — 525 emplois perdus — et la menace de fermeture des ateliers d'entretien du CN et de VIA Rail, qui représenteraient jusqu'à 2 615 emplois.

Le président du CREESOM, M. Roger Lanoue, peut se vanter d'avoir créé l'événement pour les politiciens du secteur. Il y avait Roma Hains et Paul Martin. Ce

dernier avait eu le courage de venir assister à l'événement en sachant fort bien qu'il aurait maille à partir avec les syndiqués de Voyageur, compagnie de transport dont il demeure le propriétaire, en grève depuis plusieurs mois. Il y avait aussi David Berger, député fédéral de Westmount-Saint-Henri, qui vantait le programme PARI — Programme d'aide de recherche industrielle — du Conseil national de recherches, qui a apporté une aide technique à plusieurs petites entreprises de Saint-Henri.

Pour Paul Martin, député de Émard, les programmes provinciaux, fédéraux ou municipaux sont trop nombreux et trop rigides. Le sud-ouest de Montréal

doit être déclaré zone désignée, parce que les problèmes sociaux sont aussi aigus là qu'à Terre-Neuve. Mais selon M. Martin, les programmes des différents paliers de gouvernement sont toujours trop rigides. Et, à la veille du nouveau budget de M. Wilson, M. Martin n'a pas hésité à dénoncer « un gouvernement qui coupe dans les dépenses, et qui va créer pour l'avenir des problèmes de déficit plus sérieux que ceux qui existent déjà ».

Pour le président du CREESOM, la « désindustrialisation » du secteur est un problème majeur. Il faut s'occuper en priorité des 10 000 chômeurs, de la modernisation des entreprises et de celle du territoire.

Le sud-ouest de Montréal est à l'agonie

30 % de sans-emploi, 25 % d'assistés sociaux et 20,000 emplois perdus en 20 ans

Isabelle Paré

UN TAUX de chômage qui atteint 30 %, deux fois plus d'assistés sociaux qu'ailleurs à Montréal, 20,000 emplois perdus en 20 ans et un revenu moyen de \$ 13,000 : c'est la situation qui sévit aujourd'hui dans le Sud-Ouest, une zone vouée à une morte lente si rien n'est fait rapidement.

Tel est le sombre diagnostic posé

hier par le Comité de relance de l'économie et de l'emploi du Sud-Ouest de Montréal (CREESOM) pour les quartiers Saint-Henri, Petite Bourgogne, Pointe Saint-Charles, Griffintown, Côte Saint-Paul et Ville Émard où vivent plus de 68,000 personnes. Six quartiers du Sud-Ouest de Montréal où, selon le président de ce comité, M. Roger Lanoue, des sommes au moins aussi importantes que les \$ 500 millions injectés dans la relance de l'Est devront être investies par les trois paliers de gouverne-

ment.

« La situation est alarmante. L'avenir du Sud-ouest de Montréal est plus incertain que jamais. En terme de réfection des infrastructures, qu'on pense au tunnel Wellington, aux parcs ou aux rues, il est certain que ça prendra plus de ressources ici que dans l'Est. En terme de formation de la main-d'oeuvre, la situation est au moins aussi grave », a précisé M. Lanoue.

De fait, le portrait socio-économique du Sud-Ouest tracé par le

CREESOM, un comité formé de seize membres issus des milieux communautaires, patronaux, syndicaux et gouvernementaux, n'est pas rose. « L'ampleur de certains chiffres a dépassé toutes nos prévisions », a précisé M. Lanoue.

- Ainsi, le rapport constate que : 30 % de la population apte à travailler du Sud-Ouest ne travaille pas
- le taux de chômage officiel y culmine à 16,2 %
- le revenu moyen est de \$ 13,000
- 21,328 emplois ont été perdus dans

le secteur est du canal Lachine depuis 1951

■ la population vivant de l'aide sociale est deux fois plus importante qu'ailleurs sur l'île de Montréal ; 25 % des résidents du Sud-Ouest en dépendent. Cette proportion grimpe à 35 % à Pointe Saint-Charles et Saint-Henri

■ le quart des familles sont monoparentales

■ 37 % de la population de plus de 15 ans n'a pas atteint le secondaire III.

Voir page 10 : Le Sud-Ouest

comparativement à 26 %, pour l'ensemble de Montréal

■ L'espérance de vie dans le Sud-Ouest est de 60 ans, 10 ans de moins qu'à Westmount

■ la pauvreté entraîne un taux de mortalité infantile plus élevé à Saint-Henri et les bébés y naissent plus petits

■ Dans Saint-Henri et la Petite Bourgogne, la hausse de la valeur immobilière résidentielle est de 25 %, à 60 %, plus élevée qu'ailleurs à Montréal

■ de 1971 à 1986, la population a chuté de près de 29 %, malgré le peuplement de la 'nouvelle' Petite Bourgogne

Bref, un portrait peu reluisant que de nouvelles données socio-économiques viennent assombrir. « La récession des années 80 n'a pas aidé à améliorer la situation », a précisé M. Lanoue. Une nouvelle saignée menace de s'ajouter aux licenciements collectifs effectués par les compagnies Simmons et Coleco qui ont provoqué la mise sur pied de comités d'urgence. La vente de O'Keefe à Molson pourrait entraîner 525 nouvelles mises à pied. Plus encore, l'avenir incertain des ateliers du CN et de Via Rail fait craindre 2,615 autres pertes d'emplois.

Aussi, certaines priorités d'intervention s'imposent d'ores et déjà, a précisé le président du CREESOM. Le lifting proposé au Sud-Ouest devra s'attaquer prioritairement

- à l'employabilité
- à la modernisations des infrastructures
- à l'aménagement du territoire
- au maintien des emplois existants
- à la préservation et la mise en valeur des zones industrielles
- à la préservation du secteur manufacturier dominant
- aux besoins des anciens résidents

Contrairement à l'Est de Montréal, dont la relance était axée principalement sur la grande entreprise et l'emploi, la relance du Sud-Ouest sera autant sociale qu'économique, a insisté M. Lanoue. Les acteurs du milieu communautaire seront appelés à participer aux consultations qu'entreprendra le CREESOM d'ici l'automne pour élaborer son plan de relance. Des recommandations doivent être livrées en septembre

« Le besoin d'une relance est senti à tous les niveaux : chez les citoyens, dans les milieux industriels, chez les commerçants et les élus et dans les groupes communautaires. Le Sud-Ouest ne doit plus être un boulet pour Montréal, mais un moteur économique pour la région et la province », a souligné M. Lanoue.

D'ailleurs, a-t-il poursuivi, la proximité du Port de Montréal de l'A-

dapport et de grands axes routiers sont les bases sur lesquelles devra se consolider l'économie du secteur. Depuis 1981, 860 entreprises sont nées ou venues s'installer dans le Sud-Ouest, créant 7,634 emplois.

Chose certaine, la relance ne pourra se faire sans la participation des trois paliers de gouvernement à une structure continue et stable de concertation, a insisté le président du CREESOM.

Sud-ouest de Montréal: «DE MAL EN PIS...»

Les députés provinciaux Pollack et Hains sont d'accord; leurs collègues fédéraux Martin, Berger et Chartrand, aussi; et les conseillers RCM, Sévigny, Durivage et Gagnon sont du même avis: «La situation est catastrophique dans le Sud-Ouest de Montréal et si rien ne change, ça va empirer...»

André Dalcourt

Ce cri d'alarme, c'est M. Roger Lanoue, président du comité de relance de l'économie et de l'emploi du Sud-Ouest de Montréal (CREESOM), qui l'a lancé, hier, en présence des personnalités précitées, lors d'une conférence de presse, donnée symboliquement dans les locaux de l'usine désaffectée de Coleco.

Le portrait est sinistre:

- De 1971 à 1988, les six quartiers concernés, Saint-Henri, Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne, Côte-Saint-Paul, Griffintown et Ville-Émard, ont perdu près de 30,000 personnes. Ils ne comptent plus que 68,874 citoyens.

- En 1959, les entreprises importantes de ces quartiers employaient quelque 26,325 salariés. En 1988, elles n'en employaient plus que 7,147.

- En 1961, le taux de chômage de ce coin de l'île ne dépassait pas les 2,2 pour cent. En 1988, il atteignait 19,6 pour cent. Et aujourd'hui, il se situe encore à 16,2 pour cent alors que celui de Montréal est de 11,3 pour cent.

- Enfin, les six quartiers comptent 6,100 assistés sociaux et 3,601 chômeurs. Ensemble, ces deux catégories de sans-emploi coûtent \$125 millions par année aux deux gouvernements. Et rien n'indique que leur sort va s'améliorer. Après Simmons et Coleco, on parle maintenant de fermer O'Keefe et Via Rail.

Le CREESOM lance donc un cri d'alarme. À l'instar du comité de relance de l'Est de Montréal (l'équipe de fonctionnaires responsables est la même), il veut sensibiliser la population et préparer le terrain politique. À l'automne, il fera ses recommandations. Après le diagnostic, viendra la médication.

Le sud-ouest: «catastrophe»

(NG) — C'est un rapport évoquant la «catastrophe» et l'«agonie» pour le Sud-Ouest de Montréal que vient de produire le CRSSS-MM, selon le député libéral de Sainte-Anne, M. Maximilien Polak

Selon le rapport du comité, mis sur pied en avril 1988 par le député et son collègue de Saint-Henri, M. Roma Hains, pour la relance de l'économie et de l'emploi dans ce secteur, on retrouve 30% de sous-emploi, 25% de bénéficiaires de l'aide sociale et une perte de 20.000 emplois en vingt ans.

Le député Polak a donc demandé à son collègue ministre responsa-

ble de la région de Montréal et président du Conseil du trésor, M. Daniel Johnson, s'il a des hypothèses de travail en vue de redresser la situation.

Le ministre a répondu que des pistes de solutions plutôt que des hypothèses d'intervention doivent être examinées, pistes qui connaîtront des propositions concrètes en septembre ou en

le 26 octobre

«Ville Émard, Côte-Saint-Paul: deux héritages en devenir». Tel est le thème d'une exposition consacrée à ces deux quartiers de Montréal qui ouvrira ses portes jeudi à 13h, à la maison de la culture Marie-Uguay. Renseignements: 872-6211. L'exposition sera inaugurée par les conseillers **Jean Durivage** et **Nicole Gagnon-Caron**.

**Ville-Émard et Côte Saint-Paul:
deux héritages en devenir**

L'histoire des quartiers Ville-Émard et Côte-Saint-Paul (dont je suis originaire) reste encore à découvrir. Elle est faite des joies, des peines et du labeur de ses premiers résidents. Ainsi, la MAISON de la CULTURE MARIE-UGUAY a fouillé dans les archives et les greniers pour vous présenter, du 4 mai au 4 juin, une exposition de ses découvertes. Des photographies, des documents, des cartes et des maquettes vous livreront une tranche d'un passé récent, mais extrêmement riche et mouvementé. Située au 6052 du boulevard Monk, la maison de la Culture Marie-Uguay est ouverte du mardi au jeudi, de 13 h à 21 h, et du vendredi au dimanche, de 13 h à 17 h. Rens.: 872-6211 ou 872-2044.

Pierre Bourgie s'implique dans la relance du Sud-Ouest de Montréal

AGNÈS GRUDA

■ La consultation sur la relance économique du Sud-Ouest de Montréal a été lancée hier par un... entrepreneur de pompes funèbres.

Mais au comité qui orchestre les efforts de relance de ce quartier en déclin, on assure qu'il ne faut y voir aucun mauvais présage.

M. Pierre Bourgie, arrière-petit-fils d'Urgel et président de la « chaîne » de salons funéraires de même nom, était le conférencier invité à une rencontre de gens d'affaires du quartier, hier midi.

Il s'agissait de donner le coup d'envoi à la consultation organisée par le Comité pour la relance économique et de l'emploi du Sud-Ouest (CREESOM). Dans un même souffle, les commerçants du quartier ont posé les jalons d'une association qui veillera, à l'avenir, à défendre leurs intérêts.

Le CREESOM a accouché, il y a un mois, d'un sombre diagnostic sur la situation économique du Sud-Ouest, quartier qui souffre d'un chômage endémique et où le tiers de la population active vit des prestations d'aide sociale.

Contrairement aux plus démunis, qui sont représentés par une cinquantaine de groupes communautaires, les gens d'affaires du Sud-Ouest ne disposent d'aucune tribune pour faire valoir leurs besoins.

Le CREESOM a donc voulu les associer plus étroitement à sa démarche de relance. « Urgel Bourgie est l'une des rares entreprises qui ait son siège social dans le Sud-Ouest », a noté le président de l'organisme, M. Roger Lanoue, en expliquant le choix du conférencier.

C'est en effet dans ce quartier qu'a vu le jour, au tournant du siècle, le premier bureau d'Urgel Bourgie, entreprise qui n'a depuis cessé d'essaimer partout à Montréal, et qui tente actuellement une percée à Québec.

Pendant qu'Urgel Bourgie florissait, les fermetures d'entreprises dans le Sud-Ouest ont entraîné la disparition de quelque 20 000 emplois en 20 ans...

Mais que l'un des hommes d'affaires les plus dynamiques du quartier soit un entrepreneur de pompes funèbres ne signifie pas que les efforts de relance soient condamnés à un enterrement de première classe, assurent les responsables du CREESOM.

UN APPEL À L'AIDE

Une radiographie du Sud-Ouest de Montréal laisse songeur: Existe-t-il un remède qui puisse faire effet? Le patient a-t-il la force de se raidir, la patience d'espérer des jours meilleurs? Ce n'est pas rose. Le cancer est là. Mais peut-être pas encore généralisé.

- Voici ce que montre cette radiographie.
- Depuis 1960, la population a chuté de 100.000 à 68.000 âmes.
- La moitié des salariés gagnent moins de \$13.000.
- 23% de la population se trouve sous l'aide sociale. Ce taux, dans Saint-Henri et Pointe-Saint-Charles, atteint 34%.
- 37% de la population n'a pas complété de 9^e année scolaire.
- 20.000 pertes d'emplois locaux en vingt ans. Concentration unique au Canada pour les licenciements.
- 2.615 emplois pourraient être perdus chez Via-Cn.
- 9.700 adultes sans emploi mais aptes et disponibles au travail.

C'est la triste réalité que vit quotidiennement la population du Sud-Ouest. Les industriels et hommes d'affaires du coin affichent une attitude positive devant cette situation et une série de rencontres est prévue au cours des prochains mois pour établir un plan d'action.



LE SUD-OUEST DE MONTRÉAL AGONISE

Yvon Lamarre souhaite qu'on passe à l'action

L'ancien président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, n'était pas présent, hier midi, à la rencontre des hommes d'affaires du Sud-Ouest, secteur qu'il a représenté durant plusieurs années à l'hôtel de ville.

«J'y étais de coeur et d'esprit puisque d'autres engagements me retenaient ailleurs. Mais je vous dirai que cette action est essentielle si on veut faire revivre le secteur», a déclaré M. Lamarre au Journal.

M. Lamarre fit d'ailleurs son entrée sur la scène publique, dans les années 60, pour des raisons identiques à celles

que vivent aujourd'hui les citoyens du Sud-Ouest.

Ce secteur était quelque peu négligé sur le plan économique et c'est son père, Léopold, qui fonda l'Ouest commercial en 1945. Il présida ce mouvement durant plusieurs années et réussit à donner un deuxième souffle économique au Sud-Ouest.

Le flambeau

Yvon Lamarre prit le flambeau de l'économie locale en main à la suite de son père et son engagement le conduisit directement à la grande porte de l'hôtel de ville.

Vice-président de Miron depuis qu'il a quitté la politique, Yvon Lamarre observe du coin de l'oeil ce qui se passe chez lui. C'est sa fille, Catherine, qui gère ses affaires dans Saint-Henri et qui participe activement à l'actuelle démarche économique.

Yvon Lamarre va-t-il refaire l'histoire? Ira-t-il prêter main-forte à tous ses amis du Sud-Ouest pour relever le cadavre? Ou sa fille le fera-t-elle à sa place? Yvon Lamarre ne répond pas. Il répète: «Il est essentiel que cette association soit créée pour la relance économique du Sud-Ouest.»

Le Sud-Ouest de Montréal n'en peut plus de souffrir la pauvreté, la misère, l'indifférence, le marasme et la pourriture économique!



André BEAUVAIS

«Ceux à qui le Sud-Ouest a beaucoup donné doivent sortir de l'ombre.» Voilà le message très précis qu'a livré hier, M. Pierre Bourgie, président de la Maison Urgel Bourgie L^{re}.

M. Bourgie, dont la maison-mère de l'entreprise est située dans ce

secteur, prenait la parole à l'issue d'un déjeuner-assemblée d'industriels et d'hommes d'affaires des quartiers Saint-Henri, Côte Saint-Paul, Ville-Émard et Pointe-Saint-Charles.

Cette rencontre se voulait un pas de plus vers la formation d'une association d'hommes d'affaires qui naîtra cet automne pour relancer le Sud-Ouest au plan économique.

Débat important

Pour M. Bourgie, le débat est important et les hommes d'affaires ne doivent pas l'esquiver. Il invite plutôt ceux-ci à percevoir «les avantages d'être à proximité du centre-ville et d'un formidable réseau routier».

Le jeune homme d'affaires recommande à tous de miser sur le fort sentiment d'appartenance que l'on retrouve dans ce secteur. «Je crois qu'il est temps de secouer notre relative insouciance en formant le plus rapidement possible cette association qui dira tout haut ce que plusieurs pensent tout bas», a-t-il dit.

Ce projet qui prend beaucoup d'ampleur fait suite aux travaux du Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi du Sud-Ouest de Montréal.

Les conclusions du Comité recommandaient fortement une relance énergique sans quoi il serait quasi impossible d'arrêter le déclin des quartiers visés.

Drame social

La désindustrialisa-

tion, les pertes d'emplois, la pauvreté, la baisse de population ont provoqué un véritable drame social dans le Sud-Ouest.

Le drame social se traduit par une aide sociale directe, des gouvernements supérieurs, évaluée à \$120 millions par année.

C'est à la Brasserie O'Keefe qu'avait lieu cette rencontre, hier midi. Ironiquement, à l'endroit même où l'on enregistre 525 emplois perdus au cours des dernières années.

En quittant le groupe, M. Bourgie a rappelé que la relance du Sud-Ouest doit capitaliser sur le solide sentiment d'appartenance qui existe dans le Sud-Ouest. C'est le levier qui, selon lui, devrait faire bouger éventuellement tous les niveaux politiques.

Le développement économique du Sud-Ouest

MONTREAL CROIT AU CONDO INDUSTRIEL

Au nombre des recommandations qui seront faites dans quelques mois pour encourager le développement économique du Sud-Ouest, on pourra certes retrouver en tête de liste la formule du «condo industriel» que veut mettre de l'avant l'administration de Montréal.

André Beauvais

Invité, hier, à commenter la situation dans ce secteur de la ville, M. Robert Perreault, vice-président du comité exécutif, a affirmé que le défi à relever est important si l'on considère que la

taille des bâtiments abandonnés par les industries qui ont fermé les portes ne se prête pas à la relocalisation de PME.

Il cite en exemple le cas de Coleco. «Cet édifice pourrait loger facilement une dizaine de petites industries d'une

centaine d'employés si on le transformait en condos industriels.

«On pourrait ainsi intéresser beaucoup plus de firmes qui s'installent habituellement en banlieue. Surtout si l'on considère que la proximité du centre-ville est un argument majeur pour l'industriel», a dit M. Perreault.

Clé en main

D'après lui, les programmes «clé en main» sont aussi très populaires dans les parcs industriels de la banlieue et ils intéressent les dirigeants de PME qui préfèrent éviter de plus en plus les problèmes de construction de bâtiments.

Dans le Sud-Ouest, la Ville de Montréal ou un organisme de gestion qui pourrait être créé, deviendrait propriétaire de ces immeubles abandonnés, les aménagerait en condos et pourrait ainsi les offrir en vente à un prix compétitif.

C'est une approche que favorise Montréal dans le recyclage du «bâti» encore très solide que l'on retrouve dans le Sud-Ouest. Cette idée plaît à tous les intervenants dans le dossier si l'on se fie aux commentaires formulés, hier, par les députés fédéraux et

provinciaux des circonscriptions concernées.

Les députés fédéraux David Berger (Saint-Henri), Paul Martin (Ville-Émard) et le député provincial Maximilien Polak ont déclaré au *Journal de Montréal*, hier, que le défi consiste à reconverter la structure industrielle de ce secteur de Montréal afin d'amener un nouveau type d'industries qui fourniront du travail à la population locale.

Pas de politique

M. Paul Martin attend avec impatience les recommandations du Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi dans le Sud-Ouest et assure tous les intervenants (provinciaux, municipaux, syndicaux et sociaux) de son appui total.

M. David Berger s'est dit très impressionné par la concertation de

tous les participants dans cette démarche.

M. Maximilien Polak confirme que tous les hommes politiques qui s'impliquent dans le dossier se placent au-dessus de considérations partisans dans cette démarche.

L'administration de Montréal est à l'aise dans sa recherche de solutions «puisque la présence des autres niveaux de gouvernements favorise une discussion franche et efficace», nous dit-on au bureau du maire Jean Doré.

Montréal joue d'ailleurs un rôle de premier plan dans la relance économique du Sud-Ouest. Elle y a affecté un fonctionnaire à temps plein en la personne de M. Alain Côté. Elle a aussi avancé plusieurs milliers de dollars pour défrayer certaines dépenses du comité d'étude.



M. Robert Perreault.



«Où, le Sud-Ouest est en train de mourir. On n'a qu'à regarder l'état des magasins de la rue Notre-Dame, cela n'est pas très invitant. S'il y avait de plus beaux magasins, il y aurait sûrement plus de monde qui viendrait y faire leurs achats. Il y aurait de l'espoir si les marchands se mettaient ensemble pour entreprendre des rénovations.» — Linda Valiakakis



«Non, je ne crois pas que le Sud-ouest soit en train de mourir. Il y a présentement beaucoup d'actions qui se font dans le quartier. On n'a qu'à regarder les nombreuses rénovations domiciliaires. Il y a déjà un regroupement d'hommes d'affaires qui est en train de se mettre sur pied. Il y a eu une baisse de l'activité industrielle mais on va probablement assister à une relance dans le tertiaire, du côté des services.» — Michel Brunet



«On n'a qu'à se promener sur la rue Notre-Dame, entre Atwater et Saint-Paul, pour voir que le quartier se meurt. Les propriétaires de magasins ne veulent pas mettre de l'argent pour améliorer leurs locaux. C'est une sorte de cercle vicieux parce que cela n'attire pas le monde. L'an dernier encore, il y a eu de nombreuses faillites locales. Je ne suis pas très optimiste. Il faudrait un sérieux coup de barre.» — Robert Laramee



«Un signe que le quartier est en train de mourir, c'est que les jeunes s'en vont et qu'il ne reste plus que les vieillards qui vivent souvent seuls. Je ne suis pas très optimiste. Il faudrait trouver les moyens d'inciter les jeunes à rester en plus grand nombre dans le quartier. Depuis quarante-cinq ans que je vis ici, j'en ai vu des commerces fermer. Je dois maintenant me rendre magasinier à Verdun si je veux avoir plus de choix.» — Adrienne Labelle



«Notre quartier n'est pas fort, fort. Les fermetures n'arrêtent pas et cela n'a pas l'air d'être sur le point de changer. C'est décourageant parce que cela fait beaucoup de chômeurs dans le Sud-Ouest. C'était un quartier ouvrier et c'est sur le point de devenir un quartier d'assistés sociaux. La population vieillit et a de plus en plus de difficulté à se trouver de l'emploi. La création d'emplois serait essentielle pour maintenir le quartier en vie.» — Liette Hamelin



«Malheureusement oui, je pense qu'actuellement le quartier est en train de mourir. Il y a moins de monde qu'avant, cela a créé moins d'achalandage dans les commerces et cela a causé des fermetures de magasins. Malgré tout, je demeure optimiste et je crois que l'on peut encore faire quelque chose dans cette banlieue de Westmount. Il y a sûrement moyen de créer de nouveaux emplois et de relancer les affaires par ici.» — Nicole Labelle

LA QUESTION DU JOUR

VOTRE QUARTIER EST-IL EN TRAIN DE MOURIR?

Photos Alfred LANCTOT